

REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



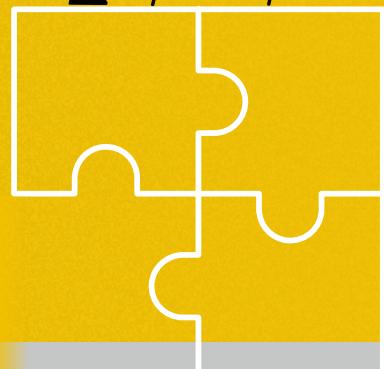
GUID' ÉCO TERRITOIRES

L'ÉCONOMIE EN VIE



Ma Région / avancer, partager

bourgognefranchecomte.fr





Edito du Président

En Bourgogne-Franche-Comté, le développement économique est bien plus qu'une compétence obligatoire; c'est une priorité.

Parce que soutenir l'économie c'est répondre à des enjeux de cohésion sociale et territoriale, de souveraineté et d'indépendance et même de transition énergétique et climatique, la Région développe une palette d'outils complète pour accompagner les TPE et PME régionales.

De la création à l'internationalisation, du capital-risque à la relocalisation en passant par la réindustrialisation, la Région intervient à tous les stades. Majoritairement sous forme d'avances remboursables, ces fonds contribuent pleinement au développement de l'activité économique et de l'emploi sur nos territoires. Et avec l'appui stratégique de l'Agence économique régionale (AER BFC), la Région stimule l'activité, attire les investisseurs et renforce l'emploi local.

Pour la Région, toutes les formes d'entrepreneuriat comptent : de l'artisan à la startup, du commerce de proximité à la PME industrielle, sans oublier l'économie sociale et solidaire.

La relation entre la Région, l'entreprise et le territoire est essentielle. L'enjeu est bien de structurer des filières territoriales sur l'ensemble de la chaîne de valeur, de valoriser l'économie locale, la construction d'écosystèmes territoriaux comme nous avons su le faire ici en Bourgogne-Franche-Comté sur l'hydrogène, comme nous le faisons aujourd'hui sur les biothérapies autour de la marque Biovaliance, ou comme nous le ferons demain sur l'industrie de défense. Ces développements ne sont envisageables que si les forces de chacun sont alignées.

Ce guide est là pour vous montrer, concrètement, comment la Région peut devenir votre partenaire de croissance. Parce qu'ici, quand les entreprises avancent, c'est tout le territoire qui progresse.

*Jérôme DURAIN,
président de la Région Bourgogne-Franche-Comté*

SOMMAIRE

- **Edito de Jérôme DURAIN** **p. 3**
- **Sommaire** **p. 4, 5**
- **La Région agit pour l'économie, avec et grâce à vous !** **p. 7**
- **Votre guide, en pratique** **p. 8**

AGIR POUR LES TRANSITIONS

- **Pourquoi la Région s'engage en faveur d'une économie décarbonée ?** **p. 10 - Repères**
- **Encourager les transitions**
 - > S'appuyer sur le réseau RT2E BFC, pour aider aux transitions économique et écologique **p. 11**
- **Développer les initiatives RSE**
 - > Être soutenu et accompagner les entreprises dans leur politique RSE **p. 12**
- **Rencontrer et fédérer des pionniers inspirants**
 - > Découvrir le réseau des Pionniers Ordinaires de la Transition Écologique (PTE) **p. 13**
- **Booster l'économie circulaire**
 - > Faire appel au guichet unique : l'Accélérateur à projets **p. 14**
- **Déployer les flottes de véhicules à hydrogène**
 - > Les aides financières proposées par la Région **p. 15**
- **Concilier développement et sobriété foncière : c'est possible !** **p. 17 - Repères**
- **Les structures de portage foncier**
 - > Sécuriser vos projets fonciers et immobiliers **p. 18**
- **Requalification des friches et des ZAE**
 - > Les aides de la Région pour votre territoire **p. 20**
- **Connaître le foncier économique**
 - > Découvrir les ressources **p. 21**

- **Soutenir entreprises et territoires dans leur transformation numérique** **p. 22, 23 - Repères**
- **Transformation numérique des entreprises**
 - > Orienter vos publics sur les programmes disponibles **p. 24, 25, 26**

SOUTENIR L'INDUSTRIE DE MON TERRITOIRE

- **Pourquoi et comment relever les défis de l'industrie ?** **p. 28, 29 - Repères**
- **Connaître et développer l'économie de son territoire**
 - > Créer sa stratégie d'accueil pour les industries **p. 30**
- **L'offre foncière pour les industries**
 - > Faire connaître, la relayer, la mettre en vitrine **p. 31**
- **Soutien aux territoires d'industries**
 - > Accompagner la réindustrialisation et renforcer l'attractivité locale... **p. 32, 33**
- **Les aides financières indirectes**
 - > Soutenir les PME industrielles aux étapes décisives **p. 34, 35**
- **Les aides financières directes**
 - > À proposer aux PME de tous secteurs **p. 36, 37**
- **Les contacts des Réseaux Économiques Territoriaux (RET)**
 - > Toutes leurs coordonnées **p. 38**
- **Qui sont les acteurs de l'innovation en Bourgogne-Franche-Comté ?** **p. 39, 40 - Repères**
- **Filières, pôles de compétitivité et clusters**
 - > Tout savoir pour orienter vos publics **p. 41, 42, 43**
- **Relever le défi de l'internationalisation des entreprises** **p. 44 - Repères**
- **Accompagner les entreprises à l'export**
 - > Connaître et conseiller les structures dédiées **p. 45, 46**

- **Rendre notre territoire attractif ! p. 47, 48 - Repères**
- **Créer le lien entre investisseurs et entreprises**
 - > Découvrir les structures dédiées à l'attractivité p. 49
- **Agir pour l'orientation et la formation professionnelle p. 50, 51 - Repères**
- **Outils et plateformes d'orientation professionnelle**
 - > Tout savoir pour orienter vos publics p. 52, 53
- **Relayer les besoins en formation professionnelle**
 - > Promouvoir les réseaux d'animation territoriale (RAT) p. 54
- **Financements pour la professionnalisation**
 - > Connaître le Fonds régional d'appui à la professionnalisation .. p. 55
- **Valoriser vos compétences et ressources humaines**
 - > Bénéficier de la gestion prévisionnelle des emplois et compétences territoriale (GPECT) p. 56

SOUTENIR L'ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ

- **L'économie de proximité : essentielle à notre territoire ! p. 59 - Repères**
- **Développer l'économie sociale et solidaire (ESS)**
 - > Connaître les structures dédiées et soutiens financiers p. 60, 61

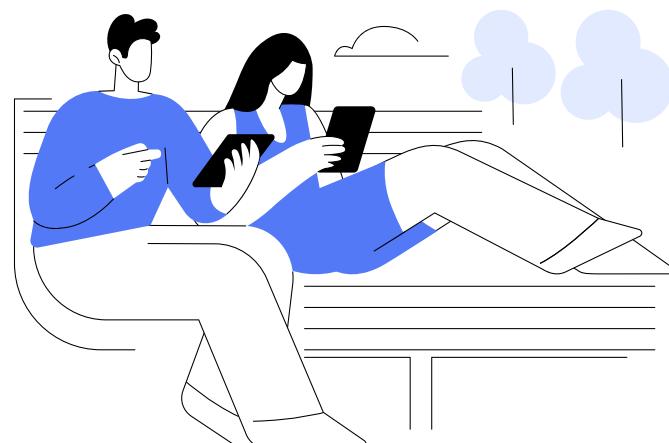
- **Créer ou reprendre une entreprise**
 - > Conseiller les dispositifs pour les TPE et l'ESS p. 63, 64
- **Encourager les initiatives locales**
 - > Tous les soutiens aux projets territoriaux innovants p. 65, 66
- **Emploi associatif**
 - > Les aides disponibles p. 67
- **Circuits courts**
 - > Aides et dispositifs pour les développer p. 68
- **Pépinières d'entreprises à haute qualité de service**
 - > Connaître et bénéficier des aides et dispositifs de soutien p. 69
- **Être un levier économique pour votre territoire**
 - > Compléter les financements régionaux sur votre périmètre p. 70, 71

RESSOURCES

- **Accès aux données économiques et sociales : des outils performants à votre service p. 74**
- **L'Agence Économique Régionale BFC**
 - Une expertise au service des territoires p. 75

Sommaire par type de soutien

- Aides financières
- Soutien en ingénierie
- Réseaux
- Acteurs et dispositifs
- Clés de compréhension
- Pratique p. 76, 77





LA RÉGION AGIT POUR L'ÉCONOMIE, AVEC ET GRÂCE À VOUS !

La force économique de notre région se construit collectivement.

La prospérité des territoires repose sur leur capacité à attirer de grandes industries, mais aussi leur aptitude à capter des revenus et à développer l'emploi local dans les services, les commerces et l'artisanat. Cette vision globale structure la stratégie régionale de développement économique d'innovation et d'internationalisation (SRDEII 2022-2028).

En tant qu'intercommunalité, vous occupez une place centrale dans cette dynamique !

Vos compétences en matière de foncier économique, de dynamisation du commerce local, d'aménagement du territoire, d'urbanisme, d'habitat, de services à la personne et de mobilité font de vous des acteurs décisifs. Comme le souligne Intercommunalités de France dans son étude quinquennale économie, les intercommunalités sont "les mieux à même de concevoir des stratégies opérationnelles et d'articuler les politiques régionales, nationales et européennes avec leurs enjeux locaux". Elles facilitent "l'émergence d'écosystèmes locaux dans lesquels acteurs publics et privés partagent leurs priorités et co-construisent des réponses".

Aussi pour vous permettre de déployer toute l'envergure de vos missions, nous avons créé ce guide pratique, qui vous offre une vision panoramique de l'action économique régionale: aides directes aux entreprises, service public de l'orientation, formation des demandeurs d'emploi, développement des compétences et renforcement de l'attractivité. Toutes ces actions forment un ensemble cohérent d'outils et de dispositifs à votre service, vous permettant d'orienter vos publics, de bénéficier d'un accompagnement en ingénierie ou encore de dispositifs financiers dédiés pour vos projets.

La réussite économique régionale dépend de notre capacité à agir de manière coordonnée et complémentaire. Ce guide incarne l'engagement de la Région à vos côtés et la conviction que c'est ensemble, dans une dynamique collaborative, que nous pouvons construire un avenir économique florissant pour nos territoires !

PLUS D'INFORMATIONS

Découvrez les détails du Schéma Régional de Développement Economique et d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) sur <https://www.bourgognefranche.comte.fr>

VOTRE GUIDE, EN PRATIQUE

Vous trouverez dans ce guide

- des fiches pratiques explicatives pour les différents dispositifs
- des pages Repères (en couleur dans le sommaire) vous permettant de mettre ces actions en perspective avec la politique économique régionale

Les pictogrammes du sommaire

Le pictogramme  identifie les aides financières, pour les entreprises, partenaires et/ou pour votre propre collectivité, qui peut aussi parfois en être bénéficiaire.

Le pictogramme  symbolise les aides en ingénierie proposées par la Région, dont vous, en tant que collectivité, mais aussi les entreprises ou les partenaires, peuvent bénéficier.

Un sommaire par type de soutien, en fin d'ouvrage, vous permet également d'accéder plus rapidement aux thématiques suivantes:

- Aides financières;
- Soutien en ingénierie;
- Réseaux régionaux;
- Acteurs et dispositifs;
- Clés de compréhension;
- Pratique

Bonne lecture!

CHAPITRE 1

AGIR pour les TRANSITIONS

**« TENDRE VERS UNE RÉGION À ÉNERGIE
POSITIVE, BAS CARBONE ET À ZÉRO DÉCHET
À L'HORIZON 2050. » SRDEII 2022-2028**



POURQUOI LA RÉGION S'ENGAGE EN FAVEUR D'UNE ÉCONOMIE DÉCARBONÉE ?

La Région Bourgogne-Franche-Comté fait le choix ambitieux d'une économie décarbonée, pour garantir un avenir viable à notre territoire, tout en créant des emplois de qualité. Cette transition n'est pas seulement une nécessité environnementale, c'est aussi une formidable opportunité économique et sociale.

Notre stratégie régionale de développement économique (SRDEII stratégie régionale de développement économique, d'innovation et d'internationalisation 2022-2028) place cette ambition au cœur de nos priorités: accompagner les entreprises et les territoires vers **un modèle économique respectueux des ressources naturelles et humaines, libéré des énergies fossiles et génératrice de valeur locale.**

Trois caps stratégiques pour transformer notre économie¹

1. Le cap Région à Énergie Positive (REPos) 2050: vers la neutralité carbone

La trajectoire REPos vise la neutralité carbone d'ici 2050 en agissant sur les secteurs clés:

- Bâtiments et transports: rénovation thermique massive et mobilités durables
- Industrie: éco conception, durabilité des produits et efficacité énergétique
- Énergies: substitution progressive des énergies fossiles par des renouvelables

Pour concrétiser ces ambitions, la Région met à disposition des territoires des données détaillées et des outils d'évaluation, grâce à l'observatoire régional Climat Air Energie (ORECA) porté par ATMO BFC, facilitant ainsi l'élaboration de politiques Climat-Air-Énergie adaptées aux réalités locales.

2. Le cap Zéro Déchet: économie circulaire et valorisation des ressources

En tant que planificateur déchets depuis 2015, la Région a adopté un Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD) qui fixe des objectifs ambitieux:

- Réduire la production de déchets à la source;
- Atteindre 66 % de valorisation matière et organique des déchets non dangereux d'ici 2025;
- Réduire les quantités dirigées en installation de stockage de déchets non dangereux (ISDND) et diviser par deux les capacités de stockage et les tonnages enfouis entre 2010 et 2025.

Pour aller plus loin, la Feuille de Route Économie Circulaire (FREC) structure les actions autour de 4 axes complémentaires:

- Créer les conditions favorables à l'économie circulaire;
- Coopérer avec les territoires pour développer des solutions locales;
- Engager l'économie régionale dans la sobriété et la durabilité;
- Être exemplaire dans les politiques publiques

3. Le cap Zéro Artificialisation Nette (ZAN): préserver nos espaces naturels

La Région s'engage à respecter les objectifs de la loi Climat et Résilience: réduire de moitié la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers d'ici 2031 (par rapport à la consommation mesurée entre 2011 et 2020), puis atteindre l'objectif zéro artificialisation nette d'ici 2050.

Planifier dans les territoires notre transition écologique jusqu'à 2030: la COP régionale

Face à l'urgence climatique, les efforts nécessaires d'ici 2030 doivent égaler ceux des trois dernières décennies. Pour réussir cette transition majeure, la Région Bourgogne-Franche-Comté et les services de l'État ont lancé en décembre 2023 une Conférence des Parties (COP) régionale.

La COP est l'espace de planification et de mobilisation où convergent tous les acteurs du territoire: collectivités, entreprises, filières économiques et citoyens. La feuille de route adoptée en mars 2025 structure les actions jusqu'en 2030 autour de six thématiques stratégiques: mieux se déplacer, se loger, préserver nos écosystèmes, produire, se nourrir et consommer.

Cette approche territorialisée permet d'adapter les objectifs nationaux aux réalités locales, en mobilisant les forces spécifiques de chaque territoire pour une transition écologique efficace et équilibrée.

Votre soutien est précieux !

Ces ambitions ne peuvent se concrétiser qu'à travers une mobilisation de tous les acteurs territoriaux: État, Région, Département, intercommunalités, communes et acteurs du développement économique.

Notre ambition collective ?

Encourager tous les acteurs clés - entreprises, TPE, PME, ETI, associations, filières - à avancer sur l'efficience des modèles de production, la sobriété des matières et de l'énergie, la réduction et la valorisation des déchets et l'utilisation privilégiée des ressources locales et renouvelables.

PLUS D'INFORMATIONS :

Une Région à énergie positive !

Observatoire régional et territorial énergie, climat, air

C'est quoi la COP ? | www.cop-bfc-versdemain.fr

1 Ces trois caps figurent dans le schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET Ici 2050) et le plan de mandat 2021-2028 à horizon 2050 en matière de consommation énergétique, de gestion des déchets et de consommation foncière.

Encourager les transitions € i

Le réseau RT2E BFC, pour aider aux transitions (économique et écologique)

Le RT2E (réseau de la transition économique et écologique) est le réseau de conseil aux entreprises qui ont des projets de transition écologique et énergétique. Coanimé par l'ADEME et la Région, il réunit toutes les offres de service réalisées par les conseillers de l'Agence Économique Régionale BFC, les Chambres de Commerce et de l'Industrie, de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat Régionale, de Bpifrance et du Générateur BFC.



OBJECTIFS

- Adaptation au changement climatique
- Accompagner les projets de transition écologique et énergétique des entreprises
- Améliorer la lisibilité des aides et des accompagnements.

VOTRE RÔLE

- Relayer l'offre du réseau auprès des entreprises
- Devenir partenaire du RT2E sur votre territoire
- Porter une action avec l'aide du RT2E

BÉNÉFICIAIRES

ENTREPRISES: Artisans commerçants, TPE, PME, entreprises de taille intermédiaire (ETI) et grandes entreprises (GE)

EPCI et collectivités locales

ACCOMPAGNEMENT

Expertise technique et recherche de financements, adaptées à la maturité du projet et aux besoins du porteur

PROJETS ÉLIGIBLES

Entreprises

- Bilan carbone, actions de sobriété et d'efficacité énergétique
- Récupération de la chaleur fatale
- Intégration des énergies renouvelables
- Eco-conception
- Evolution des modèles économiques durables et responsables
- Réduction-Optimisation des flux des entreprises (matières, déchets, eau, énergie)
- Référencement des savoir-faire / labels (Répar'acteur, Imprim'vert®...)

Collectivités

- Actions en matière de transition écologique, de réduction des déchets et de la consommation énergétique
- Aide aux études et mise en place de réseaux de chaleur
- Écologie industrielle et territoriale,
- Création de salons éco habitat,
- Mise en œuvre d'une charte des commerçants et artisans éco-responsables,
- Mise en place du «gourmet bag»
- Appui du Générateur BFC

PLUS D'INFORMATIONS

[Le RT2E, aux côtés des entreprises pour s'engager dans la transition écologique](#)

CONTACTS

[Les conseillers du RT2E en Bourgogne-Franche-Comté](#)

Développer les initiatives de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)

Accompagner les entreprises dans leur politique de responsabilité sociétale

La RSE est une démarche volontaire, visant à intégrer les préoccupations économiques, sociales, sociétales et environnementales aux valeurs et à l'organisation de l'entreprise. C'est une manière de se réinventer, d'innover, se différencier, de fidéliser les salariés, les clients et les consommateurs et capter de nouveaux marchés. La RSE est aussi un indice de confiance auprès des banques, des partenaires et des institutions.



OBJECTIFS

- Inciter et accompagner les entreprises et les filières dans l'intégration des préoccupations économiques, sociales, sociétales et environnementales dans leurs stratégies.

VOTRE RÔLE

- Orienter les entreprises et les filières vers la RSE,
- Mettre en place des animations sur votre territoire avec les partenaires du réseau
- Contribuer à l'animation de clubs d'entreprises ou participer aux réseaux

BÉNÉFICIAIRES

Les PME, les filières et les territoires

ACCOMPAGNEMENT

Par les experts membres du réseau régional RSE

Conception d'une stratégie de RSE et de conduite du changement sur les trois volets suivants :

économique : promotion de la RSE dans la chaîne de valeur, consommation durable et numérique responsable, achats responsables, veille économique et juridique

sociétal : dialogue social, conditions de vie au travail, égalité professionnelle FH, discriminations, inclusion, handicap, insertion par l'activité économique,

environnemental : biodiversité (le RT2E-réseau de la transition économique et écologique- prend le relais sur les autres dimensions environnementales)

PLUS D'INFORMATIONS

[Plaquette offre du réseau RSE](#)

CONTACTS

Région Bourgogne-Franche-Comté
Direction de l'économie
Patricia D'ELIA - 03 80 44 41 19
patricia.delia@bourgognefranche.comte.fr

Chambre des métiers et de l'artisanat régionale
Nicolas MEURET - Directeur du développement économique
nmeuret@artisanat-bfc.fr

Chambre du commerce et de l'industrie régionale
Claire NICOLAS - Responsable Régionale Environnement / Développement Durable
c.nicolas@bfc.cci.fr

Rencontrer et fédérer des pionniers de la transition inspirants

Avec les POTEs : Pionniers Ordinaires de la Transition Écologique

Un POTE est un élu, un citoyen, un entrepreneur, un responsable associatif, un agriculteur ou un enseignant... qui a réalisé ou porte un projet de transition écologique et souhaite partager son expérience. Près de 600 POTEs sont membres du réseau aujourd'hui.



OBJECTIFS

- Valoriser les initiatives et projets d'acteurs engagés dans la transition écologique
- Inspirez de futurs POTEs
- Faire émerger des projets collectifs
- Favoriser l'entraide pour accélérer les projets de transition écologique

VOTRE RÔLE

- Inviter vos acteurs économiques à rejoindre ce réseau
- Le rejoindre en tant qu'agent ou élu, et valoriser ainsi votre collectivité
- Contribuer aux étapes de "la route des POTEs" (ci-dessous) et devenir une vitrine des transitions.

BÉNÉFICIAIRES

Ce réseau est ouvert aux acteurs de Bourgogne-Franche-Comté engagés dans la transition, qui souhaitent partager leurs expériences et valoriser leurs actions.

INITIATIVE À VALORISER

Le réseau a créé "La route des POTEs", qui est une offre alternative de tourisme, partant des initiatives de transition écologique des POTEs. L'enjeu est de faire naître un nouveau tourisme éco-responsable et de toucher un nouveau public.

PLUS D'INFORMATIONS

La Route des POTEs -
Embarquez sur la route
Rejoindre le réseau :
Appel-à-nouveaux-potes
Suivre l'actualité des POTEs :
facebook.com/potesbourgognefranchecomte

CONTACTS

Région Bourgogne-Franche-Comté
Direction de la transition énergétique
Bertille MACÉ - 03 81 61 64 32
bertille.mace@bourgognefranchecomte.fr

Energy Cities
Christiane MAURER - 06 85 42 41 27
christiane.maurer@energy-cities.eu

Booster l'économie circulaire

*Avec l'Accélérateur à projets
économie circulaire
Bourgogne-Franche-Comté 2025
ADEME-Région*

La Région et l'ADEME se sont associées pour offrir un guichet unique, permettant de déployer les projets d'économie circulaire : l'Accélérateur à projets économie circulaire mutualise les expertises techniques et les moyens financiers disponibles.

OBJECTIFS

- Identifier les projets « économie circulaire » et accélérer leur montage
- Développer les coopérations entre les producteurs de déchets et les consommateurs de matière

VOTRE RÔLE

- Orienter les porteurs de projets
- Mettre en lien les producteurs de déchets et consommateurs de matière
- Porter une action d'économie circulaire



BÉNÉFICIAIRES

- Collectivités, EPCI, syndicat mixte de collecte et de traitement des déchets, OPH, PETR, parcs naturels régionaux
- Entreprises, groupement d'entreprise, groupement d'intérêt économique (GIE) agissant dans tous secteurs d'activité

PROJETS ÉLIGIBLES

- Prévention, collecte, tri, réemploi et recyclage des déchets du BTP (Bâtiment et Travaux Publics)
- Allongement de la durée de l'usage – Substitution/réemploi, réutilisation, réparation et reconditionnement
- Éco-conception de biens, des équipements ou services, des emballages et des contenants
- Économie de la fonctionnalité et de la coopération
- Démarches territoriales d'économie circulaire
- Valorisation matière et organique

AIDES FINANCIÈRES

Subventions aux études, à l'animation, aux investissements matériels et immatériels (neufs ou d'occasion/ de réemploi) et au bâti. Si le projet s'inscrit dans une démarche cradle to cradle ou de réemploi des matériaux et matériels.

CONTACTS

Région Bourgogne-Franche-Comté
Direction de l'Environnement
Dominique MARIE - 03 80 44 33 75
economie.circulaire@bourgognefranche-comte.fr

ADEME
Fabien DUFAUD - 03 80 76 89 78
accelerateur-a-projets-ec-bfc@ademe.fr

PLUS D'INFORMATIONS

<https://www.bfccirculaire.org/static/h/l-accelerateur-a-projets-economie-circulaire.html>

Développer la mobilité hydrogène

Et multiplier les flottes de véhicules hydrogène

La Région soutient la mobilité hydrogène, en contribuant à financer des flottes de véhicules utilitaires, ainsi que la création d'une gamme de véhicules lourds.

L'ambition : amorcer la constitution d'un réseau pérenne de production, de distribution et d'usage d'hydrogène sur le territoire.

OBJECTIFS

- Aider à l'acquisition de véhicules utilitaires légers et de véhicules lourds
- Soutenir le déploiement d'écosystèmes de mobilité sur son territoire

VOTRE RÔLE

- Relayer l'offre de la Région auprès de vos publics
- Déployer une flotte hydrogène pour votre collectivité

BÉNÉFICIAIRES

- PME, ETI, grandes entreprises et collectivités

PROJETS ÉLIGIBLES

- Achat de véhicules propres ou de véhicules à émission nulle, ainsi que les coûts supplémentaires liés à cet achat.
- Mise à niveau de véhicules leur permettant d'être considérés comme des véhicules propres ou des véhicules à émission nulle.

AIDES FINANCIÈRES

Subvention plafonnée à 350 k€.

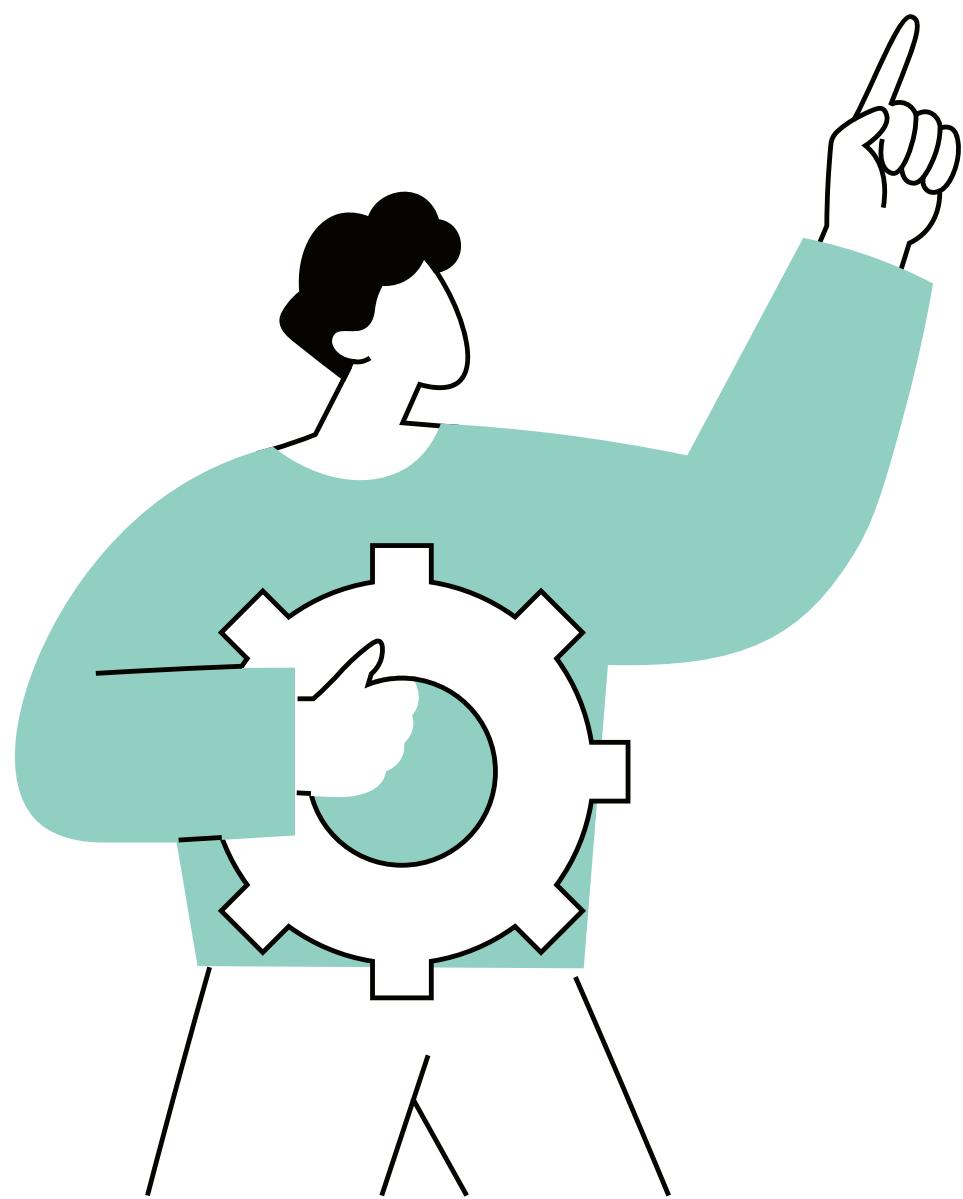
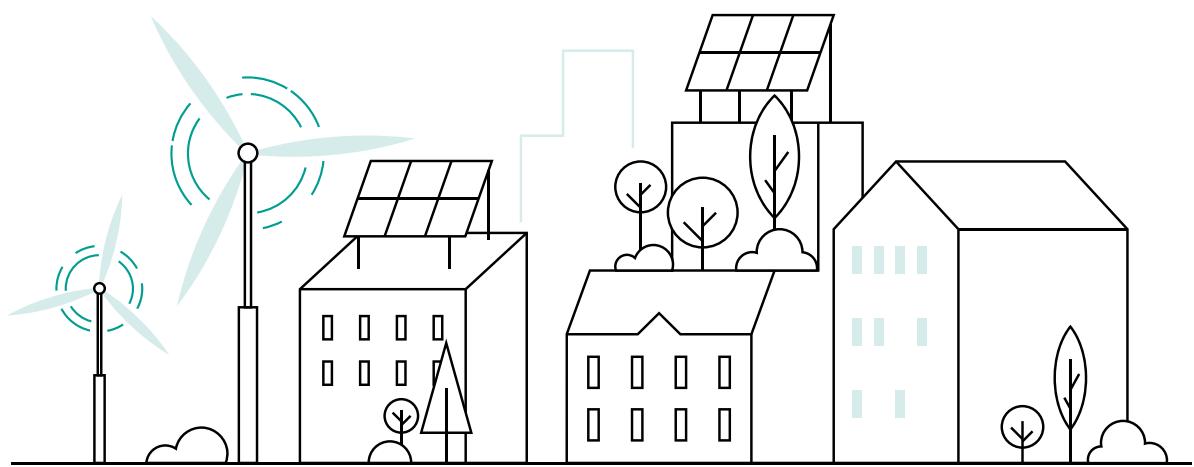
PLUS D'INFORMATIONS

[La Région met les gaz sur l'hydrogène](#)

CONTACTS

Région Bourgogne-Franche-Comté
Direction de l'économie

Geneviève CAMINADE - 03 81 61 63 94
genevieve.caminade@bourgognefranche-comte.fr



CONCILIER DÉVELOPPEMENT ET SOBRIÉTÉ FONCIÈRE : C'EST POSSIBLE !

La gestion du foncier économique est aujourd’hui à un tournant décisif, qui exige d’anticiper au plus juste les besoins. L’étude économique (2022) d’Intercommunalités de France révèle ainsi que “les documents d’urbanisme ne différencient pas les destinations de leur foncier économique dans 60% des intercommunalités, et tendent également à tolérer une grande mixité des activités (61%)”, traduisant une approche davantage réactive, que structurée et planifiée.

Or, le modèle traditionnel d’extension urbaine atteint ses limites: impacts environnementaux, pressions sur les terres agricoles, imperméabilisation des sols, fragilisation des villes moyennes qui structurent notre région... La loi Climat et Résilience impose désormais une nouvelle approche, plus économique et stratégique.

En associant vos compétences stratégiques à l’expertise et aux ressources régionales, il devient possible de relever le défi de concilier développement économique et sobriété foncière !

Les nouvelles pratiques à adopter

- **Privilégier le renouvellement plutôt que l’extension:** densifier les zones existantes et requalifier les friches, avant d’artificialiser de nouveaux espaces.
- **Mutualiser les usages sur les zones économiques:** espaces verts partagés, gestion collective des déchets, production d’énergie commune et occupation temporaire des lieux.
- **Réserver le foncier économique aux activités incompatibles avec le tissu urbain** et conserver en centre-ville l’artisanat, les commerces de proximité et les services qui y ont naturellement leur place.
- **Conserver la maîtrise publique des sites stratégiques**
- **Organiser une gestion mutualisée du foncier:** développer des schémas directeurs intercommunaux et supra-intercommunaux et concevoir l’offre dans une logique de parcours résidentiel des entreprises.

L’accompagnement régional à cette transformation des pratiques

La Région déploie une boîte à outils performante pour vous aider à concilier le respect du ZAN (Zéro Artificialisation Nette) et l’attractivité économique de votre territoire.

- **L’observatoire du foncier économique régional OFER BFC:** développé en partenariat avec l’AER BFC pour identifier et cartographier tout son foncier économique.
- **L’observatoire des friches OFRICHES:** développé avec les agences d’urbanismes, il permet de cartographier selon la même interface qu’OFER BFC les friches (industrielles, logistiques, commerciales ou résidentielles).
- **Les structures de portage immobilier et foncier:** via les EPF, les SEM patrimoniales et Batifranç qui assurent la maîtrise d’ouvrage des projets d’immobilier d’entreprise
- **Un soutien financier à la requalification des friches** avec le dispositif ZEFIR (Zones économique et foncier d’intérêt régional p19 du guide)

Focus : Les conventions d’immobilier d’entreprises : un cadre partenarial renoué

La loi NOTRe a confié aux EPCI la compétence exclusive en matière d’aides à l’immobilier d’entreprises. L’intervention régionale ne peut s’effectuer qu’avec votre autorisation et dans le cadre de conventions dédiées. Ces conventions intégreront prochainement vos engagements concernant votre contribution à OFER BFC et au portail national France Foncier+ de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Les structures de portage foncier et immobilier

Pour sécuriser vos projets fonciers et immobiliers

Les structures de portage foncier, comme l'EPF, permettent aux collectivités de constituer des réserves foncières et d'anticiper ainsi leurs besoins.

Concernant le portage immobilier, la Région est actionnaire des SEM patrimoniales et de Batifranc qui proposent une alternative au schéma classique de commercialisation directe du foncier par la collectivité.

OBJECTIFS

- Développer une offre foncière et immobilière diversifiée
- Allier maîtrise publique du foncier et retour sur efficacité économique

VOTRE RÔLE

- Devenir actionnaires des SEM Patrimoniales et/ou de Batifranc
- Adhérer à l'EPF Doubs BFC
- Développer une vision stratégique et gestionnaire du foncier

BÉNÉFICIAIRE

Les collectivités et EPCI

LES STRUCTURES EN DÉTAILS

Les SEM Patrimoniales

- Les SEM Patrimoniales (SEMPAT) réalisent pour leur propre compte les acquisitions, les démolitions, la requalification de friches, les constructions et les réhabilitations en vue de constituer une offre en immobilier économique, qu'elles louent ensuite à des tiers. La revente des actifs immobiliers est envisagée dans une logique de réinvestissement.

- En 2025, 86% des EPCI sont couverts par une SEMPAT.

Avantages

Libère la collectivité de la maîtrise d'ouvrage
Mobilisation plus importante d'emprunt grâce à la mutualisation des actifs et à la présence des banques au capital

Expertise immobilière et foncière

Diversification de l'offre dans une logique de parcours résidentiel

Projets éligibles

Immobilier productif et/ou bureaux

L'Etablissement Public Foncier Doubs BFC

L'EPF Doubs BFC acquiert pour le compte de ses adhérents (intercommunalités) des terrains nus ou bâtis et assume toutes les responsabilités et les charges du propriétaire pendant la durée du portage. Il rétrocède ensuite le bien à la collectivité au moment où un projet est prêt à être réalisé. L'EPF perçoit la taxe spéciale d'équipement (TSE) en lieu et place de l'EPCI, afin de financer une partie de ses acquisitions. 43 EPCI sur 113 sont adhérents de l'EPF Doubs BFC, soit 1423 communes en 2025.

Avantages

Pas d'apport financier immédiat pour l'acquisition. La collectivité a le temps de concevoir son projet et trouver des porteurs pendant la durée du portage (9 années en moyenne). Une expertise foncière forte. L'EPF exerce par exemple le droit de préemption et peut être un instrument de lutte contre la spéculation foncière.

Projets éligibles

Habitat - Développement économique
Renouvellement urbain
Espaces naturels, agricoles et de loisirs
Équipements publics.

Plus d'informations

<https://epfdoubsbfc.fr/>

Batifranc

Batifranc est une société de financement réalisant des opérations de location en crédit-bail immobilier ou location d'immeubles à usage professionnel (bâtiments industriels, bureaux...) La Région en est l'actionnaire majoritaire.

Avantages

Libère la collectivité de la maîtrise d'ouvrage
Mobilisation de davantage d'emprunt grâce à la mutualisation des actifs et à la présence des banques au capital
Expertise immobilière et foncière.
Diversification de l'offre dans une logique de parcours résidentiel.

Projets éligibles

Immobilier productif et/ou bureaux.

Plus d'informations

<https://batifranc.fr/>

CONTACTS

Région Bourgogne-Franche-Comté

Direction de l'économie
Bertrand COURVOISIER
03 81 61 55 50
bertrand.courvoisier@bourgognefranchecomte.fr

EPF Doubs BFC

Sylvène VEDERE
Directrice
sylvene.vedere@epfdoubsbfc.fr ou epf@epfdoubsbfc.fr

SEM patrimoniales

Métropole de Dijon:
Dijon Bourgogne Business Building
03 80 50 36 90

CC Alésia et Seine: SEM VLL Alésia Seine
Développement
06 10 17 31 12

Départements Doubs (hors PMA) et Jura:
Aktya
06 72 22 22 58

Pays de Montbéliard Agglomération:
SEM PMIE
06 33 60 55 73

Département de la Nièvre:
SEMPAT de la Nièvre
03 86 57 44 75

Département de la Haute-Saône:
SEM Action 70
06 33 60 55 73

Département de la Saône et Loire:
SEM Sud Bourgogne
03 39 03 39 22

CU Creusot-Montceau: SEMCIB
03 85 77 41 20

Département de l'Yonne:
Yonne équipement
03 86 42 79 89

Grand Belfort:
TANDEM
03 84 26 10 39

CC Sud Territoire:
SEM Sud Développement
06 64 42 33 16

Batifranc

Hubert CUSENIER
Directeur général
03 81 83 49 38
hcu@batifranc.fr

Requalification des friches et des Zones d'activité économique

Les aides de la Région

La réhabilitation des friches et ZAE est une véritable opportunité, permettant de créer une offre foncière, sans aggraver l'étalement urbain. C'est une démarche durable, dont les coûts peuvent être supportés par des financements régionaux.



OBJECTIFS

- Créer une offre foncière dédiée aux activités industrielles
- Équilibrer les opérations de requalification de friches (par nature déficitaires)

VOTRE RÔLE

- Orienter les entreprises vers les possibilités de financements régionaux
- Bénéficier de ces financements pour transformer vos friches et créer de nouvelles opportunités foncières.

BÉNÉFICIAIRES

- Collectivités territoriales, EPCI, syndicats mixtes
- Société d'Economie Mixte (SEM), Société Publique Locale (SPL),
- Chambre de commerce et d'Industrie (CCI), Etablissement Public Foncier (EPF)
- Société par Actions Simplifiée (SAS), PME, ETI. selon les projets éligibles

AIDES FINANCIÈRES

- Études hors études réglementaires - une étude par projet.
50 % plafonnée à 80 k€
- Réhabilitation des friches à vocation industrielle: acquisition-démolition-dépollution, travaux d'aménagement, de réhabilitation, de reconstruction, de voirie...
50 % maximum plafonné de 700 k€ à 800 000 € si "bonus écologique".
- Renouvellement des ZAE existantes à vocation majoritaire d'accueil d'activités industrielles: acquisition-démolition-dépollution, travaux d'aménagement, de réhabilitation, de reconstruction, de voirie...
50 % maximum plafonné de 250 k€ à 300 k€ si "bonus écologique".
- Création de nouvelles zones industrielles d'intérêt régional: acquisition et travaux d'aménagement.
20 % maximum plafonné de 500 k€ à 600 k€ si "bonus écologique".

CONTACTS

Région Bourgogne-Franche-Comté
Direction de l'économie

Bertrand COURVOISIER
(chargé de mission foncier)
03 81 61 55 50
bertrand.courvoisier@bourgognefranche.comte.fr

Céline JALTIER
(départements 39, 58, 71, 89)
03 80 44 36 27
celine.jaltier@bourgognefranche.comte.fr

Jean-Christophe DESCIEUX
(départements 21, 25, 70, 90)
03 79 13 30 37
jc.descieux@bourgognefranche.comte.fr

Connaître son foncier économique :

Découvrir les ressources de l'Observatoire du foncier économique régional (OFER BFC) et de l'observatoire des friches (OFRICHES).

La Région met gratuitement à disposition ces deux observatoires permettant une vision complète des opportunités foncières :

- OFER BFC, en collaboration avec l'AER BFC, recense les zones d'activités économiques, les sites historiques et les sites isolés ;
- OFRICHES, en collaboration avec les agences d'urbanisme, recense l'ensemble des friches économiques ou non



OBJECTIFS

- Recenser l'exhaustivité du foncier économique : offre existante (sous gestion intercommunale ou communale quelle que soit la maîtrise foncière) et à venir (intégrant les zones ouvertes à l'urbanisation)
- Mettre un outil de cartographie à disposition des EPCI pour qu'elles puissent suivre en temps réel l'évolution de leur foncier économique
- Développer la connaissance des friches en vue de leur réutilisation

VOTRE RÔLE

- Alimenter OFER BFC de votre expertise locale et garantir ainsi des données fiables
- Participer aux formations/webinaires proposées par la Région, l'AER BFC et les agences d'urbanisme
- Participer à la phase de consolidation des données OFRICHES (extraites du portail Cartofriche du CEREMA, des bases nationales et de OFER BFC)

Complémentarité de OFER BFC et OFRICHES

- Les deux outils s'appuient sur la même solution informatique évitant ainsi les doubles saisies
- OFER BFC alimente le portail national France Foncier +
- Les agents des EPCI peuvent avoir un compte commun pour les deux outils.

BÉNÉFICIAIRES

EPCI et acteurs de la planification urbaine

LES INFORMATIONS DISPONIBLES

- Délimitation géographique et géolocalisation de l'ensemble des sites ZAE, zones historiques, établissements isolés, zones à urbaniser
- Caractérisation du terrain selon 4 indicateurs : maîtrise foncière, stade d'aménagement, stade d'occupation, stade de commercialisation
- Identification des établissements SIRENE géolocalisés (localisation corrigée le cas échéant)
- Information sur la vacance (locaux et friches potentielles)
- Liste des propriétaires des unités foncières

Les +

- Données ouvertes publiques et en consultation publique
- Accès réservé aux EPCI sur leur propre territoire pour la mise à jour et la consultation détaillée des informations
- Interopérabilité des données avec le portail national du foncier économique porté par la Banque des Territoires, France Foncier +
- Rapports d'analyse : typologie des sites économiques, domanialité, niveaux de viabilité, état d'occupation, niveau de disponibilité, types d'activités, densité d'emplois.

PLUS D'INFORMATIONS

<https://oferbfc.fr>

CONTACTS

OFER BFC

Région Bourgogne-Franche-Comté
Direction de l'économie
Hélène PERNOT-SOUMANN
03 81 61 63 95
helene.pernot@bourgognefranche-comte.fr

AER BFC

Yoann DUMON AER BFC Géomaticien
ydumon@aer-bfc.com

OFRICHES BFC

Région Bourgogne-Franche-Comté -
Direction de la prospective et
des partenariats (questions techniques)
Wilfried GIRAUD
wilfried.giraud@bourgognefranche-comte.fr
Agence d'urbanisme (méthodes)
ofriches@autb.fr

SOUTENIR LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DES ENTREPRISES ET TERRITOIRES

Le numérique, l'intelligence artificielle génèrent d'immenses opportunités en matière de nouveaux services, de développement économique, d'emploi, de dynamisation des zones rurales et d'amélioration environnementale.

Cette révolution implique cependant une action renforcée sur la sécurisation des données, leur souveraineté et l'anticipation de l'impact énergétique et des risques de fractures sociales ou territoriales.

Une région 100 % connectée

Garantir à tous les territoires, y compris les plus isolés des infrastructures nécessaires pour leur développement numérique via:

- 165 millions d'euros pour le déploiement du très haut débit, en complément de l'action des départements;
- La technologie radio RCube THD, premier réseau de très haut débit radio pour les zones rurales.

Des entreprises compétitives grâce au numérique

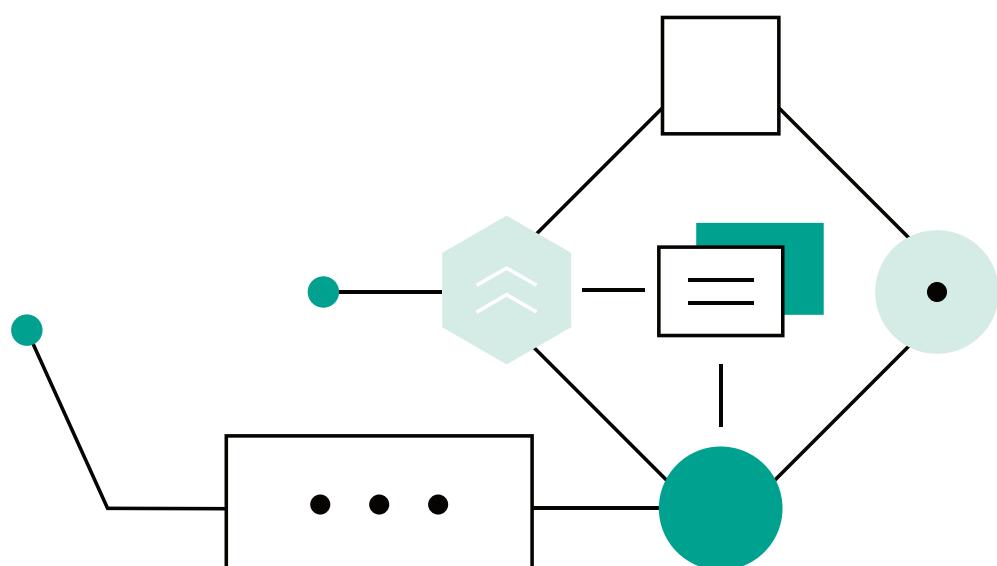
La transition numérique est décisive pour la compétitivité des entreprises de notre territoire. Consciente des différents niveaux de maturité selon les secteurs, la Région déploie des programmes ciblés pour les TPE artisanales et commerciales et les PME industrielles.

Une expertise allant de la simple sensibilisation jusqu'à la gestion complète de projets de digitalisation.

L'ARNIA : votre agence régionale du numérique et de l'intelligence artificielle

L'Agence Régionale du Numérique et de l'Intelligence Artificielle (ARnia) est un Groupement d'Intérêt Public fondé par l'État, la Région et les départements de la Nièvre, de Côte d'Or, de Saône-et-Loire et de l'Yonne. L'agence compte près de 800 adhérents, dont de nombreuses collectivités et EPCL et s'attache à :

- Développer un service public du numérique et de l'IA accessible à tous;
- Élaborer des doctriness sur l'intelligence artificielle, la souveraineté numérique, la protection des libertés individuelles et la cybersécurité;
- Promouvoir l'open data et la culture des données comme levier d'innovation territoriale.
- Accompagner tous les publics: collectivités, citovens et entreprises



► Focus sur la donnée : un atout pour votre territoire

L'exploitation des données représente une opportunité majeure pour créer de nouveaux services et valoriser votre territoire. L'ARnia vous accompagne dans cette démarche avec le Guide de la Data, ressource essentielle qui couvre les aspects juridiques, techniques et organisationnels de la gestion des données.

Une protection renforcée contre les cybermenaces

La cybersécurité est aujourd'hui un enjeu majeur pour l'ensemble des acteurs publics comme privés. Consciente de cette nécessité, la Région

a créé le premier service public régional dédié à la prévention et à la gestion des cybermenaces : le CSIRT (Computer Security Incident Response Team). Ce dispositif innovant accompagne les collectivités, les associations, les établissements publics et les PME/ETI dans la détection, la réponse et la résilience face aux cyberattaques.

Offre du CSIRT:

- Un numéro unique d'urgence: 0 970 609 909
- Un formulaire en ligne pour déclarer les incidents
- Une mise en relation rapide avec des prestataires de proximité et des partenaires étatiques
- La Région propose ainsi un écosystème complet d'accompagnement pour faire du numérique un véritable levier de développement économique, accessible à tous les acteurs de votre territoire.



Transformation numérique des entreprises

*Découvrez les programmes
disponibles pour orienter
vos publics*

La Région accompagne très concrètement les entreprises et industries dans leur transformation numérique.
Les dispositifs proposés sont multiples : temps collectifs d'information, diagnostics individuels, accompagnements individualisés ou encore formations.

OBJECTIFS

- Informer et accompagner les entreprises dans leur transformation numérique
- Leur permettre d'augmenter leur productivité et compétitivité
- Les aider à déployer leur réactivité ainsi que leur satisfaction clients, grâce au déploiement de solutions numériques

VOTRE RÔLE

- Relayer les informations auprès des entreprises de votre territoire
- Mettre en relation les acteurs économiques avec les structures capables de les accompagner dans leur transformation numérique



LES STRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT

CCIR et CMA

Les chambres consulaires proposent des temps collectifs d'informations, de diagnostics individuels, d'accompagnements individualisés ou de formations.

BÉNÉFICIAIRES

Toutes entreprises commerciales et artisanales.

ACCOMPAGNEMENT

- > Ateliers à distance ou en présentiel d'acculturation au numérique.
- > Accompagnement des usages numériques à destination des entreprises artisanales par la CMA, dans le cadre de « Numéric'Artisanat »
- > "Kapnumerik" : programme d'actions opéré par la CCIR (chambre du commerce et de l'industrie régionale) pour sensibiliser les TPE/PME aux usages du numérique

PLUS D'INFORMATIONS

Kapnumerik
Numéric'Artisanat

CONTACTS

CCIR
Philippe MARTIN
Directeur du numérique et des systèmes d'information
p.martin@bourgognefrancheville.com

CMA
Pascal BORTOT
Animateur TIC
pbortot@artisanat-bfc.fr

NUMÉRICA

Numérica accompagne les entreprises via son programme Go Innovation Numérique.

BÉNÉFICIAIRES

TPE PME commerciales, artisanales, industrielles et de services.

ACCOMPAGNEMENT

- > Ateliers collectifs, programmes individualisés, traduction des besoins des entreprises auprès de prestataires de services "externes".
- > Thèmes: piloter grâce à un outil CRM, favoriser le développement des usages numériques, sensibiliser à la souveraineté numérique.

PLUS D'INFORMATIONS

[NUMERICA](#)

CONTACT

Numérica
Frédéric MONNIER
Directeur Général Adjoint
fmonnier@numericabfc.com

L'Usinerie Partners

L'Usinerie Partners, accompagne les entreprises via son offre de service Protée'IN.

BÉNÉFICIAIRES

PME et ETI industrielles

ACCOMPAGNEMENT

- > Organisation d'événements: les rendez-vous de l'industrie 4.0, les ateliers numériques, des visites d'usines, des groupes de travail collaboratif ou encore des séminaires.
- > Diagnostics, mesure de la maturité digitale, audits
- > Accompagnements à la gestion de projet de digitalisation

PLUS D'INFORMATIONS

L'Usinerie Partners

CONTACT

Usinerie Partners
Frédéric CREUWELS
Directeur en charge de la Digitalisation
f.creuwels@lusinerie-partners.com

Industrie Transformation Numérique

Porté par Numérica et accompagné par l'Usinerie Partner's, ce programme finance une partie des accompagnements individuels des PMI de la région. Il fait suite au programme Industrie Durable et Performante. Il vise principalement à accompagner les entreprises dans l'audit de leurs systèmes informatiques et dans leurs stratégies digitales.

BÉNÉFICIAIRES

PME et ETI industrielles

ACCOMPAGNEMENT

Audit des systèmes informatiques et stratégies digitales

CONTACTS

Numerica
Frédéric MONNIER
Directeur Général Adjoint
fmonnier@numericabfc.com

L'usinerie Partners
Frédéric CREUWELS
Directeur en charge de la Digitalisation
f.creuwels@lusinerie-partners.com

EDIH DEDIHCATED

Cofinancé par l'Union Européenne, ce hub composé de 13 acteurs du développement économique de la région propose des parcours sur-mesure à des tarifs avantageux.

BÉNÉFICIAIRES

PME et ETI industrielles

ACCOMPAGNEMENT

- > Intelligence artificielle - Jumeau numérique - Cyber sécurité
- > Détermination du niveau de maturité numérique
- > Parcours sur-mesure pour les entreprises industrielles
- > Soutien aux stratégies numériques

PLUS D'INFORMATIONS

DEDIH CATED BFC | Europe en Bourgogne-Franche-Comté

CONTACT

Pôle Véhicule du Futur
Noémie DIEUMEGARD
Coordinatrice EDIH
nd@vehiculedufutur.com

26

EDIH Polytronics

Piloté par le pôle de compétitivité Polyméris, le hub Polytronics, accompagne les entreprises industrielles des matériaux polymères (plastiques, textiles, composites et caoutchoucs) dans leur transformation numérique grâce à l'intelligence artificielle.

BÉNÉFICIAIRES

Entreprises industrielles des matériaux polymères

ACCOMPAGNEMENT

- > Transformation numérique grâce à l'intelligence artificielle des industries des matériaux polymères
- > Solutions sur-mesure adaptées aux besoins des entreprises.

PLUS D'INFORMATIONS

POLYTRONICS

CONTACT

Polyméris
Julie MALAQUIN
Chargée de mission innovation
julie.malaquin@polymeris.fr

CHAPITRE 2

SOUTENIR L'INDUSTRIE de mon TERRITOIRE

« Dans un contexte où la souveraineté devient un objectif et où les fragilités des approvisionnements sont apparues, notre industrie a des opportunités de développement. Il nous faut relever tous ces défis et accompagner l'industrie sur notre territoire ».

SRDEII 2022-2028



POURQUOI ET COMMENT RELEVER LES DÉFIS DE L'INDUSTRIE ?

La crise sanitaire a révélé l'importance stratégique de notre industrie régionale, notamment dans les secteurs de la santé, de l'énergie, de l'agroalimentaire et de l'électronique, où réduire la dépendance extérieure est devenu un enjeu de souveraineté.

Les territoires ont toute leur place dans cet effort de réindustrialisation. En effet, longtemps perçus comme de simples amortisseurs face aux chocs de la mondialisation, les territoires voient aujourd'hui leur rôle revalorisé. Leurs ressources spécifiques — compétences, infrastructures, foncier, dynamiques économiques, sociales et culturelles — sont désormais reconnues comme des leviers majeurs du développement industriel.

LES AXES STRATÉGIQUES DE LA RÉGION POUR UNE INDUSTRIE RÉGIONALE FORTE ET SOUVERAINE

1 Relocaliser l'industrie sur notre territoire

La relocalisation peut prendre deux formes : le rapatriement d'activités auparavant délocalisées ou la ré-internalisation d'opérations sous-traitées.

2 Compléter les chaînes de valeur régionales

Au-delà de la relocalisation, l'enjeu est de densifier les interactions entre donneurs d'ordre et fournisseurs locaux de matières premières, d'intrants ou de composants. L'objectif est clair : favoriser les collaborations de proximité plutôt que l'approvisionnement à l'étranger, pour maintenir la valeur ajoutée en Bourgogne Franche-Comté.

3 Ancrer les centres de décision sur notre territoire

Pour préserver l'autonomie décisionnelle de nos PME et ETI, la Région souscrit à des fonds d'investissement stratégiques interrégionaux (PERTINENCE, FIRA) et régionaux (BFC Participations, DEFI, CREATION).

Cette approche permet de prendre des participations au capital d'entreprises stratégiques et ainsi prévenir les acquisitions par des groupes extérieurs et les délocalisations des centres de décision.

4 Développer des filières d'avenir : les biothérapies

La Région, en concertation avec les laboratoires, les établissements de santé, les entreprises, les pôles de compétences et les clusters, a établi en 2024 sa feuille de route avec deux caps majeur : favoriser l'émergence de nouvelles thérapies pour contribuer à la souveraineté de notre pays, et soigner les citoyens à des coûts acceptables pour les patients comme pour notre système de santé. Une identité régionale a été créée pour représenter et soutenir la visibilité de la filière avec la marque BIOVALIANCE.

FOCUS SUR LA DÉCARBONATION DE L'INDUSTRIE: UN DÉFI ET UNE OPPORTUNITÉ

La Stratégie nationale bas carbone (SNBC) fixe un objectif ambitieux de réduction de 55% des émissions de gaz à effet de serre (GES) à l'horizon 2030. En Bourgogne-Franche-Comté, cet objectif se traduit, pour le secteur industriel (hors transport et énergie des réseaux urbains), par une baisse de 1 215 ktCO₂eq par rapport aux niveaux de 2019. À ce jour, l'industrie régionale a déjà accompli 41% de cet effort sur la période 2019-2023, illustrant une dynamique engagée mais appelant à une intensification des actions pour atteindre la cible fixée.

Les industries ont la capacité d'accélérer leur transition écologique à trois niveaux complémentaires :

1 Au niveau des sites et processus :

en combinant sobriété et efficacité énergétique/matérielle, tout en développant le recours aux énergies renouvelables.

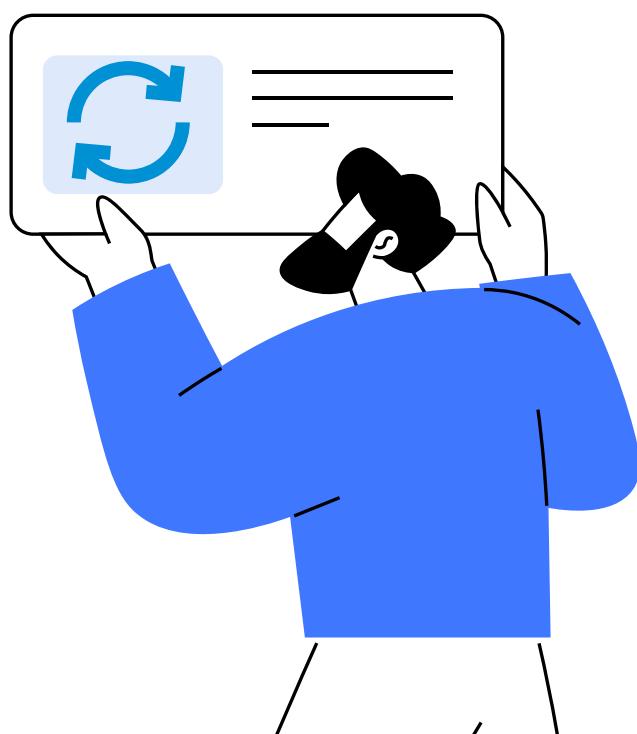
2 Au niveau des produits et services :

en déployant l'éco-conception, en augmentant la durabilité des produits, leur recyclage et réemploi, et en substituant progressivement les matériaux non renouvelables.

3 Au niveau du modèle économique :

en explorant de nouvelles approches comme l'économie de la fonctionnalité et de la coopération (EFC).

En combinant ces leviers stratégiques et en mobilisant l'ensemble des acteurs territoriaux, la Région affirme sa détermination à faire de l'industrie un moteur de souveraineté, d'innovation et de durabilité pour la Bourgogne-Franche-Comté.



Connaître et développer l'économie de son territoire



Créer sa stratégie d'accueil pour des entreprises

L'AER BFC propose divers accompagnements et méthodes afin de vous permettre de mieux connaître votre population, votre tissu d'entreprises, votre offre d'accueil, les faiblesses et atouts de votre territoire.



OBJECTIFS

- Accompagner les EPCI dans la connaissance fine de leur territoire pour bâtir une stratégie d'accueil des entreprises.

VOTRE RÔLE

- Bénéficier de cet accompagnement sur-mesure

BÉNÉFICIAIRES

Tous les EPCI (certaines prestations sont réservées aux EPCI actionnaires de l'AER BFC, sur devis).

PLUS D'INFORMATIONS

<https://aer-bfc.com/>

CONTACTS

AER BFC - David BAC - dbac@aer-bfc.com

ACCOMPAGNEMENT

1. Données Économie - Emploi - Formation

- Un accès facilité à plus de 600 indicateurs via la plateforme DÉCIDATA : données statistiques issues de plus de 20 fournisseurs partenaires, avec cartes, graphiques et comparaisons géographiques, ressources documentaires
- Service gratuit financé par la Région Bourgogne-Franche-Comté

2. Fiche socio-économique

- Compilation de données statistiques sur votre EPCI : graphiques, tableaux, cartes
- Comparaison avec des territoires de référence
- Service gratuit financé par la Région Bourgogne-Franche-Comté

3. Liste des établissements économiques

- Recensement des entreprises locales, enrichi avec des données précises (effectifs, activités, localisation, filières stratégiques, etc.); identification d'entreprises à enjeu
- Service proposé sur devis aux EPCI actionnaires de l'AER BFC

4. Portrait de territoire

- Portrait socio-économique de votre territoire : ancrages, population, emploi, économie
- Analyse AFOM (Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces)
- Service proposé sur devis aux EPCI actionnaires de l'AER BFC

5. Portrait « ICI 2050 – Produire, Capter, Fixer »

réalisé par la Région aligné sur les enjeux du SRADDET et du SRDEII

- Comment produire et capter de la richesse au bénéfice des habitants, et la transformer en activité ? Animation d'un atelier par l'AER BFC, pour réfléchir à des pistes d'enjeux stratégiques pour votre territoire en matière de développement économique et d'attractivité;
- Service proposé sur devis aux EPCI actionnaires de l'AER BFC

6. Stratégie de développement économique

- Accompagnement de l'AER BFC pour définir votre stratégie de développement économique et votre feuille de route

D'après différentes expertises (foncier, attractivité des entreprises, innovation, positionnement Filières...) et la connaissance des territoires régionaux

- Service proposé sur devis aux EPCI actionnaires de l'AER BFC

L'offre foncière pour les entreprises

*La faire connaître, la relayer,
la mettre en vitrine*

La Région dispose d'une offre foncière spécifique, cartographiée pour vos besoins.



OBJECTIFS

- Donner de la visibilité à l'offre en foncier et immobilier économique, à destination des acteurs locaux et internationaux.

VOTRE RÔLE

- Assurez-vous que vos informations sont à jour auprès de l'AER BFC pour alimenter les outils de promotion.

BÉNÉFICIAIRES

Les EPCI

PLUS D'INFORMATIONS

Cartographie des ZAE:

[Consulter la carte](#)

Vitrine des opportunités immobilières :

<https://aer-bfc.com/offres-immobilieres-foncieres-bourgogne-franche-comte/>

CONTACTS

AER BFC

Yoann DUMON – ydumon@aer-bfc.com

ACCOMPAGNEMENT

1. La carte régionale des Sites et des Zones d'Activités Économiques (ZAE)

- Réalisée par l'AER BFC.
- Mise en ligne sur le site de l'AER BFC pour valoriser l'offre régionale auprès des porteurs de projets d'investissement.
- Données intégrées à l'Observatoire du Foncier Économique Régional (OFER BFC) et relayées auprès du portail national France Foncier +

2. Les sites « clés en main »

- Cinq sites sont identifiés en Bourgogne-Franche-Comté (3 Sites Clés en Main et 2 sites labellisés France 2030 en 2024)
- Relais des disponibilités vers le site national France Foncier +, en partenariat avec Business France.

3. La Vitrine des opportunités immobilières et foncières en BFC

- L'AER BFC recense les biens immobiliers et terrains à vocation économique disponibles et les diffuse aux porteurs de projets selon leurs cahiers des charges.
- Partenariat avec les agences en immobilier d'entreprise et les EPCI régionaux favorisant la communication d'offres foncières et immobilières sur son site internet.

Soutien aux Territoires d'Industrie

*Accompagner la réindustrialisation
et renforcer l'attractivité locale*

Territoires d'industrie est un programme de réindustrialisation territoriale piloté au niveau local par des binômes élus-industriels. Il repose sur des actions collectives couvrant les 4 piliers Foncier, Attractivité des métiers- formations, Innovation, Transition écologique.

La Région Bourgogne-Franche-Comté compte 10 territoires d'industrie correspondant aux principaux bassins d'emploi industriel. Elle participe à la coordination régionale du programme aux côtés de l'État et de la Banque des Territoires.

BÉNÉFICIAIRES

Les EPCI composant les 10 territoires d'industrie

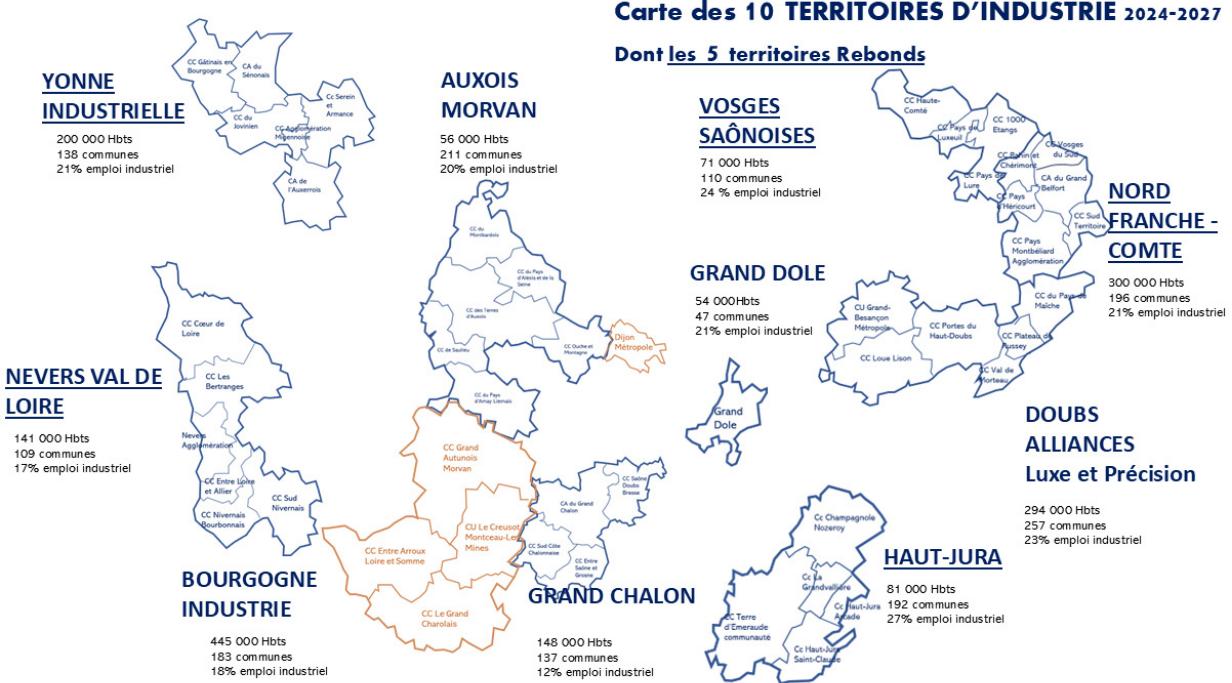
TYPE DE SOUTIEN

Pour tous les Territoires d'Industrie

- Avance remboursable (RI Développement des PME) en contrepartie des subventions de l'État dans la limite de 250 k€

Pour les 5 Territoires Rebond

- Financement de 5 chef.fes de projets Territoires d'Industrie Rebond Industriel
- Territoires concernés: Nord-Franche-Comté, Vosges Saônoises, Haut-Jura, Nevers Val de Loire, Yonne Industrielle
- Subventions dédiées aux prestations d'ingénierie et aux actions collectives inscrites dans les feuilles de route locales





OBJECTIFS

- Réindustrialiser les territoires et soutenir leur dynamique économique
- Renforcer l'attractivité des Territoires d'Industrie sur les compétences, le foncier, la transition écologique et l'innovation
- Développer des actions communes entre les collectivités avec les industriels

CONTACTS

Région Bourgogne-Franche-Comté Direction de l'économie

Départements 39, 58, 71, 89

Céline JALTIER
Coordination régionale
03 80 44 36 27
celine.jaltier@bourgognefranchecomte.fr

Départements 21, 25, 70, 90

Jean-Christophe DESCIEUX
03 79 13 30 37
jc.descieux@bourgognefranchecomte.fr

Territoire

Alliance Luxe et Précisions Doubs

Frédérique BRISHOUX
03 81 25 26 81
f.brishoux@saone-doubs.cci.fr

Territoire Auxois Morvan

Alain MATHIEU
06 71 98 40 36
direction@auxismorvan.fr

Territoire Bourgogne Industrie

CUCM
Manon MARQUEZ
06 82 99 51 80
manon.marquez@creusot-montceau.org

Dijon Métropole
Pascal JEGOU
06 07 74 35 61
pjegou@metropole-dijon.fr

Territoire Grand Chalon

Grand-Chalon Agglomération
Maryne MAILLOT-DAVANTURE
06 32 16 48 26
maryne.maillot-davanture@legrandchalon.fr

VOTRE RÔLE

- Assurer un accompagnement de proximité auprès des entreprises et des porteurs de projets
- Favoriser l'accès aux dispositifs régionaux et nationaux de soutien
- Garantir le suivi des actions engagées sur le territoire

Territoire Grand Dole

Grand Dole agglomération
Emilien MALBEAUX
06 58 44 24 05
emilien.malbeaux@grand-dole.fr

Territoire Haut-Jura

Région Bourgogne-Franche-Comté
Coline LENFANT
06 99 17 07 71
coline.lenfant@bourgognefranchecomte.fr

Territoire Nord-Franche-Comté

Agence de Développement
Nord-Franche-Comté
Justine LOBBE
06 83 65 92 94
justine.lobbe@adnfc.fr

Territoire Nevers Val de Loire

Région Bourgogne-Franche-Comté
David SZYMYSLIK
06 61 14 65 62
david.szymyslik@bourgognefranchecomte.fr

Territoire Vosges Saônoises

CCI 25
Nathalie BAK
06 49 10 51 38
n.bak@saone-doubs.cci.fr

Territoire Yonne industrielle

Région Bourgogne-Franche-Comté
Aurore DESRUES
06 99 06 33 73
aurore.desrues@bourgognefranchecomte.fr

CCI 89

Patrick COTTIN
06 72 09 11 19
p.cottin@yonne.cci.fr

Les accompagnements financiers indirects



Soutenir les PME industrielles aux étapes décisives

Les accompagnements financiers indirects reposent sur des montages public-privé mis en place dans une logique de partage des risques et de réutilisation des fonds.

Ils viennent en complément des aides individuelles directes, pour maximiser l'effet de levier sur les financements privés. Ils interviennent à des moments clés de la vie de l'entreprise : innovation, création, croissance, transmission, rebond ou mutation.



OBJECTIFS

- Faciliter la création, la croissance et la transmission et des entreprises
- Accompagner les entreprises dans leurs projets de rebond ou de mutation
- Financer les investissements matériels et immatériels
- Renforcer les fonds propres de entreprises
- Consolider la trésorerie
- Maintenir les centres de décision en région

VOTRE RÔLE

- Informer les entreprises sur les solutions d'ingénierie financière disponibles
- Orienter vers les bons dispositifs selon la maturité des projets et les besoins de l'entreprise
- Mobiliser les réseaux de partenaires financiers

BÉNÉFICIAIRES

Les PME industrielles de moins de 250 employés à tous les stades de leur développement

ACCOMPAGNEMENT

Accès à des fonds gérés par des intermédiaires financiers
Conseil sur la structuration financière de l'entreprise

PROJETS ÉLIGIBLES

- Création, croissance, transmission d'entreprise
- Développement de l'innovation
- Accompagnement des projets de rebond ou de mutation économique
- Renforcement des fonds propres et consolidation de la trésorerie

AIDES FINANCIÈRES

Capital-risque — Phase Amorçage & Création

OSER BFC Volet co-investissement

Pour les start-ups sans chiffre d'affaires (ultra amorçage) et les jeunes entreprises innovantes dans les secteurs prioritaires de la RIS3 (santé, alimentation durable, mobilité etc.).

- > Tickets: 100 k€ à 1,5 M€
- > Gestion: UI Investissement

FIRA

Pour les start-ups du numérique, de la santé, de la bioéconomie et de la transition énergétique en phase d'amorçage.

- > Tickets: 300 k€ à 2 M€
- > Gestion: Finovam Gestion

Pertinence invest

Pour les jeunes entreprises de la deeptech (green-tech, industrie du futur, santé et sciences de la vie).

- > Tickets: 300 k€ à 2 M€
- > Gestion: UI Investissement

CRÉATION

Pour les jeunes entreprises innovantes avec un fort potentiel de croissance.

- > Tickets: 200 k€ à 1.2 M€
- > Gestion: UI Investissement

Capital Rebond - Développement - Transmission

DEFIS / Cap BFC

Pour les PME dont le CA est supérieur à 4 M€ en phase de rebond, de consolidation de fonds propres ou ayant un projet de développement ou reprise-transmission avec des perspectives de croissance Ticket.

500 k€ à 2 M€

Gestion: UI Investissement

BFC Angels Capital

Pour les PME en phase de reprise, transmission ou de développement avec des perspectives de croissance.

Ticket d'investissement de 50 k€ à 200 k€.

Gestion : BFC Angels

BFC Participations

Pour les PME et ETI des filières agroalimentaires pour - les projets de développement, reprise-transmission et mutualisation de services

Gestion: BFC Participations

Garanties bancaires - Phase Crédit, Croissance & Transmission

Les outils de garantie bancaire dotés par la Région sont autant de dispositifs qui permettent aux PME d'accéder à des prêts de moyen et long terme et de poursuivre leur développement sur notre territoire.

Fonds régional de garantie

Permettre aux PME d'accéder à des prêts bancaires pour leurs projets de création, croissance, transmission et renforcement de la structure financière.

Gestion Bpifrance

OSER BFC Volet garantie

Permettre aux TPE-PME de financer leurs projets d'investissement et besoins en fonds de roulement lié.

Gestion: Crédit Agricole et Caisse d'Épargne BFC

BFC SIAGI

Permettre aux entreprises de proximité (BtoC) d'accéder à des prêts bancaires pour leurs projets de création, croissance, transmission et renforcement de la structure financière. Gestion SIAGI

Prêts d'honneur Réseau entreprendre

Pour soutenir les entrepreneurs en renforçant leurs apports personnels et les quasi fonds-propres de l'entreprise.

Avantage: accompagnement par des pairs expérimentés.

Gestion: Réseau entreprendre

CONTACTS

Région Bourgogne-Franche-Comté

Direction de l'économie

Virginie JEANNIN

Chargée de mission Ingénierie Financière

virginie.jeannin@bourgognefranchecomte.fr

Chargé.e.s de mission Service Développement des PME et de l'Industrie – voir page 38 du Guid'éco

Financement de l'innovation

Les outils mis à disposition permettent aux start-up, PME et ETI de développer des innovations, facteurs de compétitivité des entreprises.

Presta' Inno

Financement de prestations (idéation, pré-études techniques, études de faisabilité)

Subvention : 50% de la prestation, plafond 6500 €.

Gestion : AER

Fonds régional d'innovation (FRI) – France 2030

Financement de projets d'innovation, collaboratifs ou non, avec un potentiel commercial avéré.

Modalités d'intervention : subventions, avances remboursables et prêts à taux 0%

Gestion : Bpifrance

CONTACTS

AER - Carole PETIT

cpetit@aer-bfc.com

03 80 40 33 90

Bpifrance

03 80 78 82 40 (site Dijon)

03 81 47 08 30 (site Besançon)

Les accompagnements financiers directs aux PME

*À proposer aux PME
des secteurs d'activités éligibles*

Les accompagnements directs apportent un soutien financier immédiat aux PME, pour renforcer leur trésorerie, accompagner des projets stratégiques ou faire face à des défis conjoncturels. Ils prennent la forme d'avances remboursables ou de subventions.

Les avances remboursables (AR) permettent de faire levier sur des financements bancaires, favorisent l'autonomie financière, complètent les subventions et/ou les levées de fonds.

Les subventions restent dédiées à la décarbonation des industries, au soutien des sous-traitants automobiles, à l'implantation d'activités en territoire Rebond Industriel et au conseil stratégique.



OBJECTIFS

- Répondre aux besoins stratégiques des PME
- Favoriser l'autonomie financière des entreprises
- Soutenir les projets de croissance, d'innovation et de décarbonation

VOTRE RÔLE

- Identifier les besoins des entreprises pour proposer l'aide adaptée
- Informer sur les conditions d'éligibilité et accompagner dans le montage des dossiers
- Assurer un suivi régulier des projets financés

BÉNÉFICIAIRES

Les entreprises et structures de l'économie soLes PME de moins de 250 salariés dont le CA n'excède pas 50 M€ ou dont le total du bilan n'excède pas 43 M€

SECTEURS ÉLIGIBLES

industrie, commerce de gros inter-entreprises, services innovants (numérique, informatique, digitalisation, moyens de production), prestations de services techniques à l'industrie, logistique (hors activité de transport et de stockage)

AIDES FINANCIÈRES

Développement des PME

Avances remboursables (AR) pour:

- > Financer les besoins de trésorerie en phase de création, de croissance ou de transmission (AR de 20 k€ à 200 k€)
- > Réaliser des investissements matériels liés à l'outil de production (AR de 80 k€ à 250 k€)
- > Recruter des cadres pour soutenir le développement de l'activité (AR de 35 k€ à 50 k€)

Subvention pour:

Le recours à des prestataires externes en conseil stratégique (50 % de la prestation de conseil d'une durée minimum de 5 jours, aide plafonnée à 15 k€).

Décarbonation des industries

Subventions pour:

- du conseil: état des lieux des émissions de GES, audit énergétique, plan d'action décarbonation, analyse du cycle de vie des produits et services - 50 % max 15 k€.
- des investissements matériels: réduction des consommations énergétiques, substitution des énergies fossiles par des énergies renouvelables (récupération de chaleur, électrification des procédés de production, éco-conception, économie circulaire) - de 10 k€ à 100 k€.

Entreprises en mutation

Entreprises en pré-difficultés, confrontées à des enjeux conjoncturels et surmontables.

Avances remboursables (AR) pour:

- Consolidation financière. AR max 200 k€ à parité 1 pour 1 avec fonds privés
- Reprise à la barre, plan homologué par le Tribunal de commerce visant au maintien de 10 salariés minimum. AR max 200 k€ à parité 1 pour 1 avec les fonds privés.

Marché de prestation de conseil pris en charge à 100 % pour:

- Conseils en amont d'une procédure collective ou d'une reprise d'entreprise, réalisation de diagnostics stratégiques, élaboration d'un plan de redressement
- Conseils en stratégie de diversification pour les sous-traitants de la filière automobile (40 % du CA dans le secteur automobile)

Subventions pour:

- Les investissements matériels des sous-traitants de la filière automobile engagés dans des démarches de renforcement de compétitivité et/ou de diversification d'activité - 25 % à 35 % plafonnée à 200 k€
- Les investissements productifs liés à l'implantation d'une nouvelle activité en territoire Rebond Industriel (Aide de 10 % à 35 %, plafonnée à 500 k€)

CONTACTS

Région Bourgogne-Franche-Comté
Direction de l'économie
Chargé.e.s de mission Service développement des PME et de l'Industrie
voir page 38 du Guid'éco

AER BFC
Référents territoriaux - voir page 38 du Guid'éco

Les contacts des réseaux économiques territoriaux (RET)

À votre disposition pour soutenir vos projets

Les Réseaux Économiques Territoriaux associent les différents acteurs concernés par le développement économique des territoires :

- EPCI, Etat, consulaires,
- AER BFC, Bpifrance, Batifranc, Banque de France et France Travail
- Tout partenaire permettant une connaissance partagée du tissu local, des entreprises et des politiques économiques.

Ils sont co-animés à l'échelle départementale par le service PME et industrie (lui-même territorialisé) de la Région Bourgogne-Franche-Comté et l'Etat. Réunions bimestrielles à destination des intercommunalités.

CONTACTS RÉGION



Région Bourgogne-Franche-Comté
Direction de l'économie

21 Romain BAZIN - 03 80 44 41 06
romain.bazin@bourgognefranchecomte.fr

25 hors Pays de Montbéliard Agglomération
Florence BEAUJOUAN - 03 81 61 55 34
florence.beaujouan@bourgognefranchecomte.fr

39 Aurélia GIORDANO-ORSINI - 03 81 61 61 27
a.giordanoorsini@bourgognefranchecomte.fr

58 Jérémie BALLEDANT - 03 80 44 40 26
jeremy.balledant@bourgognefranchecomte.fr

70 Clara GARNIER - 03 81 61 63 69
clara.garnier@bourgognefranchecomte.fr

71 Laurence TRIOMPHE - 03 80 44 37 66
laurence.triomphe@bourgognefranchecomte.fr

89 Jacques DUSSABLY - 03 80 44 34 53
jacques.dussably@bourgognefranchecomte.fr

90 et Pays de Montbéliard Agglomération
Delphine SERRA - 03 81 61 55 82
delphine.serra@bourgognefranchecomte.fr

CONTACTS AER



Agence économique régionale

21 Hassania BEN NACEUR
hbennaceur@aer-bfc.com

25 hors Pays de Montbéliard Agglomération
Julien FEBVAY
jfebvay@aer-bfc.com

39 Noémie PONCET
nponcet@aer-bfc.com

58 Etienne WATTERLOT
ewatterlot@aer-bfc.com

70 Julien FEBVAY
jfebvay@aer-bfc.com

71 Cédric RENARD
crenard@aer-bfc.com

89 Angélique FAVIER
afavier@aer-bfc.com

90 et Pays de Montbéliard Agglomération
Julien FEBVAY
jfebvay@aer-bfc.com

LES ÉCOSYSTÈMES TERRITORIAUX D'INNOVATION : LA FORCE DU COLLECTIF

L'innovation repose sur de multiples interactions dans la création et l'utilisation des connaissances. C'est pourquoi la Région Bourgogne Franche-Comté met ainsi à disposition des entreprises un écosystème complet pour transformer leurs idées en innovations concrètes et renforcer leur compétitivité sur des marchés toujours plus exigeants.

Qu'est-ce que "l'innovation" pour les entreprises ?

L'innovation est une source clé de compétitivité pour nos PME et ETI régionales. Dans un contexte économique mondialisé, elle leur permet d'assurer un positionnement concurrentiel distinctif et constitue un levier pour accompagner les transitions écologiques et numériques. Elle désigne l'introduction sur le marché: d'un produit, service, processus, modèle économique ou d'un procédé nouveau ou significativement amélioré. Cette démarche peut nécessiter des phases préalables de recherche et développement (R&D), éligibles à des aides spécifiques. Mais l'innovation concerne également le déploiement de solutions matures existantes, nouvelles pour les entreprises.

Le Réseau Régional d'Innovation (RRI) : porte d'entrée vers l'excellence

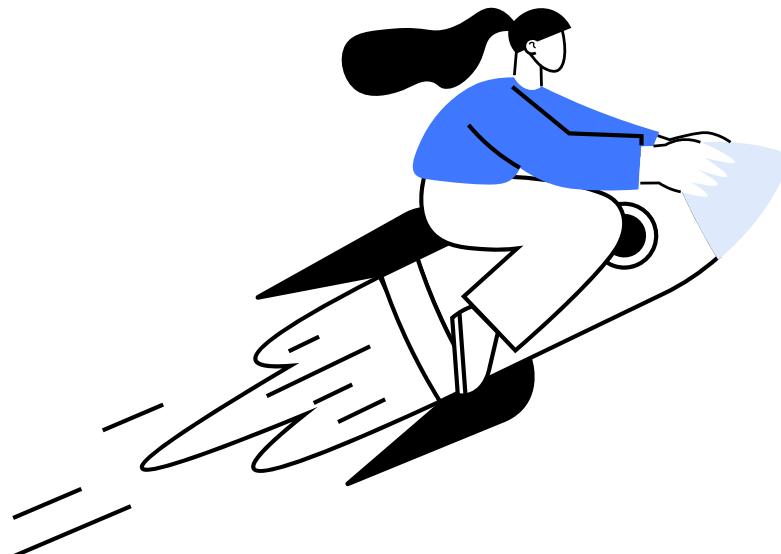
La Région coordonne les acteurs de l'innovation au sein du Réseau Régional d'Innovation (RRI), animé par l'Agence Économique Régionale (AER BFC). Ce réseau fédère un premier cercle de 150 membres:

- Les partenaires institutionnels: Région Bourgogne-Franche-Comté, AER BFC, État, Chambres de Commerce et d'Industrie;
- Les acteurs spécialisés dans l'accompagnement: Bpifrance, Institut National de la Propriété Industrielle, incubateurs et accélérateurs d'entreprises innovantes, French Tech;
- Les structures d'innovation thématique: clusters et pôles de compétitivité;
- Les « amis du RRI », composés des structures qui jouent un rôle clé dans la mise en relation avec les acteurs de l'innovation, et dans l'orientation des entreprises innovantes vers les ressources adaptées à leurs besoins.

Le pôle Innovation et Recherche de l'AER BFC, BPI, les services de la Région Bourgogne-Franche-Comté (Direction de l'Économie) et de l'Etat (DREETS) constituent les points d'entrée privilégiés dans cet écosystème.

Plus d'informations

Les membres du RRI organisent régulièrement des rencontres dans les territoires. Retrouvez les événements depuis ce lien. <https://aer-bfc.com/agenda>.



Les pôles de compétitivité: accélérateurs d'innovation sectorielle

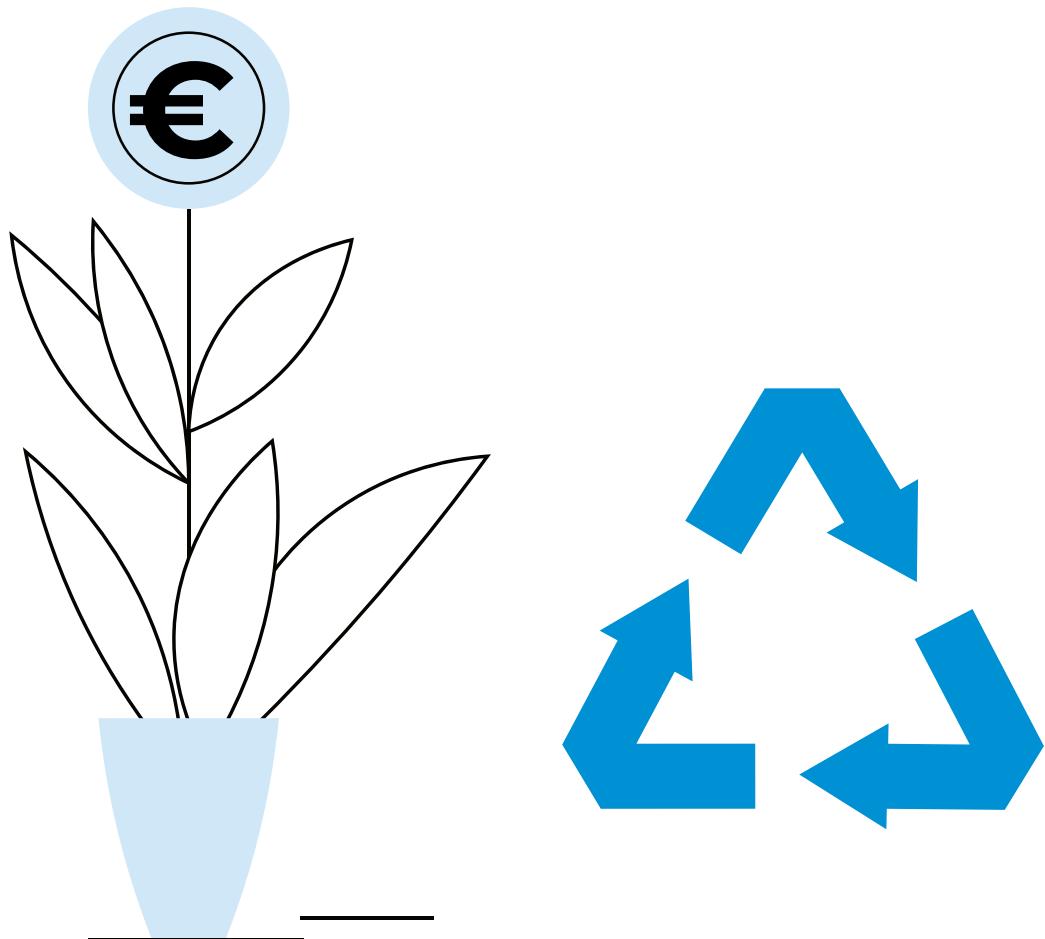
Les pôles de compétitivité, labellisés par l'Etat, jouent un rôle dans la bonne articulation entre les politiques nationales et régionales en faveur de l'innovation et de la transition écologique et énergétique.

Ils accompagnent les entreprises dans le montage et le financement de leurs projets, diffusent les connaissances en organisant des événements avec les laboratoires de recherche.

La Région Bourgogne-Franche-Comté soutient les 6 pôles de compétitivité.

La French Tech BFC: catalyseur de l'écosystème startup

La communauté French Tech Bourgogne-Franche-Comté a pour mission de faire de notre région un territoire attractif et propice au développement des startups. Elle organise des événements, relaie les initiatives French Tech nationales et anime une communauté régionale qui réunit les entrepreneurs et startups, acteurs de la tech, structures d'accompagnement, investisseurs, services publics, grands groupes, centres de recherche.



Filières, pôles de compétitivité et clusters

Tout savoir pour orienter vos publics

L'existence de filières robustes et bien structurées représente une véritable plus-value pour les entreprises qui aspirent à innover, exporter ou améliorer leurs performances économiques, sociales et environnementales.

Ces filières, représentées par 6 pôles de compétitivité et 14 clusters favorisent la collaboration entre acteurs, en mutualisant les coûts inhérents aux actions collectives telles que la promotion, la participation à des salons internationaux, les missions de prospection conjointes et les campagnes de communication.

La Région Bourgogne-Franche-Comté apporte son soutien en appuyant les pôles de compétitivité, les interprofessions et les clusters.



OBJECTIFS

- Accompagner les entreprises sur les leviers de compétitivité
- Favoriser l'émergence de filières innovantes
- Soutenir l'identité industrielle de la région
- Consolider le tissu industriel

VOTRE RÔLE

- Relayer (ou accueillir sur votre territoire) les événements proposés par les pôles et clusters
- Assurer la mise en relation des projets vers les interlocuteurs référents
- Contacter directement les chargé.es de mission référents (contacts pages 42, 43)

BÉNÉFICIAIRES

Les entreprises de vos territoires

DOMAINES D'INTERVENTION

- Alimentation durable
- Mobilité durable, intelligente et connectée (automobile, aéronautique, ferroviaire, cycle)
- Hydrogène pour la transition énergétique et économique
- Matériaux et procédés avancés (notamment la métallurgie)
- Santé, biothérapies et soins individualisés
- Microtechniques et systèmes intelligents

CONTACTS PAR FILIÈRE

	Contact pôles et clusters	Contact Région BFC	Contact AER BFC
Alimentation/Agriculture			
Pôle de compétitivité VITAGORA	Christophe BREUILLET 03 80 78 97 98 christophe.breuillet@vitagora.com	Chargé-e de mission Filière En cours de recrutement	Amélie DESSOLLE GIORDANO Cheffe de projet Filière Alimentation Référente filière Bois adessolle@aer-bfc.com 06 32 83 92 52
Cluster AGRONOV	Liselore MARTIN 03 80 65 03 41 liselore.martin@agronov.com	Chargé-e de mission Filière En cours de recrutement	
Mobilité (automobile, aéronautique, ferroviaire, cycle)			
Automobile Pôle de compétitivité VÉHICULE DU FUTUR	Bruno GRANDJEAN 06 74 37 37 27 bg@vehiculedufutur.com	Gaelle DERRE Chargée de mission Filière 03 81 61 61 44 gaelle.derre@bourgognefranchecomte.fr	Ludovic DIERS Chef de projet filières Mobilités / Énergie / Aéronautique 06 83 74 05 03 ldiers@aer-bfc.com
Ferroviaire MECATEAM CLUSTER	Frédéric DEBLEDS 03 85 77 41 20 fdebleds@mecateamcluster.org		
Bâtiments Travaux Publics			
Pôle de compétitivité INFRA 2050	Jason QUEUDRAY j.queudray@infra2050.fr	Sophie AUER Chargée de mission Filière 03 80 44 40 85 sophie.auer@bourgognefranchecomte.fr	Pas de référent AER
ECORSE TP	Laurent DAVID laurent.david@ecorse-tp.com		
Syndicat professionnel CAPEB BFC	Sarah BIGOT sarahbigot.capecb@orange.fr		
Syndicat professionnel FFB BFC	Valérie MORGE morgev@bfc.ffbatiment.fr ou Lucie PRASALEK prasalek@bfc.ffbatiment.fr		
Bois			
Cluster ROBIN'S	Laurent BOITEUX 06 88 44 99 69 contact@cluster-robin's.fr	Patricia D'ELIA Chargée de mission Rse&Filières 03 80 44 41 19 patricia.delia@bourgognefranchecomte.fr	Amélie DESSOLLE GIORDANO Cheffe de projet filière Alimentation Référente filière Bois 06 32 83 92 52 adessolle@aer-bfc.com
Filière FIBOIS BFC	Delphine MICHAUD 03 80 40 34 31 cdubois@fibois-bfc.fr		
Energie			
Cluster VALLÉE DE L'ENERGIE	Eunji WALGENWITZ 07 86 74 95 19 eunji.walgenwitz@vallee-energie.com	Arnault BELORGEY Chargé de mission Filière 03 80 44 55 89 arnault.belorgey@bourgogne francheconte.fr	Ludovic DIERS Chef de projet filières Mobilités / Énergie / Aéronautique 06 83 74 05 03 ldiers@aer-bfc.com
Cluster W4F WIND FOR FUTURE	Julie MACHILLOT 06 89 23 17 50 juliette.machillot-w4f@hotmail.com		
Industrie du futur	Gérard VALLET 06 74 38 67 54 gerardvallet@cetim.fr		
Cluster ROBOTICS VALLEY	Olivier SCHIMPFF 06 89 60 68 06 olivier.schimpff@robotics-valley.eu		
Lunetterie			
Cluster ENT DE LUNETTERIE DU MASSIF DU JURA (ELMJ)	Julien FORESTIER 03 84 52 03 89 julien.forestier@ellaps.com	Patricia D'ELIA Chargée de mission Rse&Filières 03 80 44 41 19 patricia.delia@bourgognefranchecomte.fr	Eloise PEYRAFORT Cheffe de projet filières Luxe et savoir-faire d'exception 06 32 83 50 52 epeyrafort@aer-bfc.com

	Contact pôles et clusters	Contact Région BFC	Contact AER BFC
Luxe			
Cluster LUXE & TECH	contact@luxe-tech.fr	Christine BONIN Chargée de mission Filière 03 81 61 63 56 christine.bonin@bourgogne franchecomte.fr	Eloise PEYRAFORT Cheffe de projet filières Luxe et savoir-faire d'exception 06 32 83 50 52 epeyrafort@aer-bfc.com
Microtechniques			
Pôle de compétitivité des microtechniques PMT	Renaud GAUDILLIERE 06 62 27 90 17 r.gaudilliere@pmt-innovation.com	Christine BONIN Chargée de mission Filière 03 81 61 63 56 christine.bonin@bourgogne franchecomte.fr	Pas de référent AER
Nucléaire			
Pôle de compétitivité NUCLEAR VALLEY	Sophie ROUZAUD 06 59 96 60 76 sophie.rouzaud@nuclearvalley.com	Arnault BELORGEY Chargé de mission Filière 03 80 44 55 89 arnault.belorgey@bourgogne franchecomte.fr	Ludovic DIERS Chef de projet filières Mobilités /Énergie / Aéronautique 06 83 74 05 03 ldiers@aer-bfc.com
Numérique			
French Tech BFC	Silvère DENIS 06 73 69 41 24 silvere.denis@lafranchtechbfc.fr	Valentin VAILLANT Chargée de mission Filière 03 81 61 62 58 valentin.vallant@bourgogne franchecomte.fr	Alban STREBELLE Chef de projet filières Logistique / Relations clients / Numérique 06 08 13 74 53 astrebelle@aer-bfc.com
Plastique/Plasturgie			
Pôle de compétitivité POLYMERIS	Patrick VUILLEMOZ 04 74 12 19 23 patrick.vuillermoz@polymeris.fr	Valentin VAILLANT Chargée de mission Filière 03 81 61 62 58 valentin.vallant@bourgogne franchecomte.fr	Pas de référent AER
Filière POLYVIA	Aurélie DUC 06 22 40 78 73 a.duc@polyvia.fr		
Santé			
Cluster SANTENOV	Fouad BOUNOUIDRATE 06 78 38 27 48 fouad@santenov.com	Christine BONIN Chargée de mission Filière 03 81 61 63 56 christine.bonin@bourgogne franchecomte.fr	Béatrice JOLY Cheffe de projet filière Industries et Technologies de Santé Biothérapies et Bioproduction Dispositifs médicaux et e-santé 06 32 83 42 41 bjoly@aer-bfc.com
Silver économie			
SILVER Economie	Juliette DURAFFOURG Pôle de gérontologie et d'innovation 07 68 35 16 29	Patricia D'ELIA Chargée de mission Rse&Filières 03 80 44 41 19 patricia.delia@bourgognefrancheconte.fr	Pas de référent AER

RELEVER LE DÉFI DE L'INTERNATIONALISATION DES ENTREPRISES

L'innovation repose sur de multiples interactions dans la création et l'utilisation des connaissances. C'est pourquoi la Région Bourgogne Franche-Comté met ainsi à disposition des entreprises un écosystème complet pour transformer leurs idées en innovations concrètes et renforcer leur compétitivité sur des marchés toujours plus exigeants.

L'export et le développement international représentent un levier de croissance essentiel pour nos entreprises régionales inscrit dans le SRDEII 2022-2028 place l'internationalisation au cœur de notre stratégie économique.

Notre Région s'engage à créer un écosystème favorable où chaque PME peut concrétiser ses ambitions internationales, qu'elle soit déjà exportatrice ou qu'elle souhaite se lancer sur de nouveaux marchés. Cette politique répond à trois objectifs majeurs :

- Élargir la base d'entreprises exportatrices en soutenant celles déjà actives et en accompagnant les primo-exportateurs;
- Renforcer l'efficacité collective via la Team France Export (TFE) et les synergies entre filières;
- Identifier et accompagner de nouveaux talents à l'export

Un dispositif qui fait rayonner nos entreprises régionales

Le Plan Régional d'Internationalisation des Entreprises (PARIE) concrétise cette ambition en capitalisant sur l'expérience acquise avant la fusion des régions. La Team France Export mobilise un réseau d'acteurs stratégiques (État - service des douanes -, CCIR, Bpifrance, Business France, Conseillers du Commerce extérieur et Région Bourgogne-Franche-Comté) qui, en coordination avec l'Agence Économique Régionale (AER), valorise nos savoir-faire d'excellence lors des événements internationaux.

Ce dispositif d'accompagnement s'articule autour de deux axes complémentaires :

- Un programme collectif annuel porté par la Chambre régionale de commerce et d'industrie (CCIR) permettant d'explorer des marchés étrangers à coût optimisé tout en bénéficiant d'une dynamique de groupe
- Des aides individualisées adaptées à chaque étape du développement international : recrutement de profils qualifiés à l'export, et soutien à la prospection de nouveaux marchés à travers la mesure du Pass'export, en complément des dispositifs nationaux

Cette approche pragmatique et progressive offre à chaque entreprise les ressources nécessaires pour transformer ses opportunités internationales en succès durables.



Accompagner les entreprises à l'export

Connaître et conseiller les structures dédiées

La Bourgogne-Franche-Comté est la première région industrielle française ; l'industrie est d'ailleurs la source de 55 % des exportations de notre territoire. Elles sont principalement orientées vers l'Europe, l'Allemagne étant le principal client de la région.

Néanmoins, on ne dénombre que 1600 entreprises qui ont plus de 3 ans d'expérience à l'export. Il est essentiel d'accompagner les entreprises pour leur permettre de saisir cette opportunité majeure de croissance !

OBJECTIFS

- Amplifier l'internationalisation des PME
- Accroître le nombre de primo-exportateurs
- Créer de nouvelles opportunités économiques

VOTRE RÔLE

- Relayer l'offre d'accompagnement de la Région auprès des entreprises de votre territoire



BÉNÉFICIAIRES

Les entreprises régionales souhaitant se tourner vers l'export

LES STRUCTURES DÉDIÉES

La Team France Export

La Région coordonne la Team France Export. Elle a pour mission d'unir les forces de CCI international, Business France, Bpifrance, le service des douanes, les Conseillers du commerce extérieur pour accompagner les entreprises à l'export au travers de la Charte nationale des investissements directs étrangers (IDE).

La Chambre régionale de commerce et d'industrie

Elle impulse des actions collectives: salons internationaux, missions de prospection à l'étranger, accueil d'acheteurs étrangers en France, journées d'information et forums internationaux...

Business France

Assure la prospection et facilite l'accueil des investissements internationaux en France. Promeut l'attractivité et l'image économique de la France, de ses entreprises et de ses territoires.

Bpifrance

Elle propose des solutions de garantie et de financement à l'export.

ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUELS

- Aide au recrutement de collaborateurs export (cadres ou assistants exports) en création de poste dans les PME.
- Pass'Export pour la prospection internationale ou la commercialisation d'un produit ou service de PME sur de nouveaux marchés.

CONTACTS

Région Bourgogne-Franche-Comté

Direction de l'économie

Myriam BARDINET (départements 89, 21, 71, 58)
03 81 61 61 65
myriam.bardinet@bourgognefranchecomte.fr

Georgette JURCIC (départements 39, 70, 25, 90)
03 80 44 37 31
georgette.jurcic@bourgognefranchecomte.fr

CCI TEAM FRANCE EXPORT

Pierre-Olivier GHINTRAN
Directeur Team France Export BFC
03 80 60 40 33
po.ghintran@bfc.cci.fr

Valérie MERLE Coordinatrice Team France Export BFC
03 80 60 40 99
valerie.merle@businessfrance.fr

Élodie BOURGOIN - Responsable salons
professionnels
Secteurs: Plasturgie & Composites, Aéronautique,
Ferroviaire, Transition Énergétique
CCI régionale - Dijon
03 80 60 40 62
e.bourgoin@bfc.cci.fr

Jocelyne LEFÈVRE - Responsable coordination
& administration
Secteur: Vins & Spiritueux / Agroalimentaire
CCI régionale - Dijon
03 80 60 40 31
j.lefevre@bfc.cci.fr

Catherine POSTEL - Salons professionnels
Secteur: Agroalimentaire / Industrie
CCI régionale - Dijon
03 80 60 40 83
c.postel@bfc.cci.fr

21

Noémie INTHAVIXAY - Conseiller
international
CCI Côte d'Or - Saône-et-Loire
- Chalon-sur-Saône
03 85 42 36 65
ninthavixay@bfc.cci.fr

Ankit PANDEY - Conseiller international
CCI régionale - Dijon
07 61 48 64 55
ankit.pandey@businessfrance.fr

25

Nathalie AUBRY - Conseiller international
CCI Saône-Doubs - Besançon
03 81 25 25 93
n.aubry@bfc.cci.fr

39

Estelle MILLET - Conseiller international
CCI du Jura - Lons-le-Saunier
03 84 86 42 51
e.millet@bfc.cci.fr

58

Nadège ZAFIROVIC - Conseiller international
CCI de la Nièvre - Nevers
06 50 80 28 95
n.zafirovic@bfc.cci.fr

70

Marielle PERRIN - Conseiller international
CCI Saône-Doubs - Vesoul
03 84 96 71 07
m.perrin@bfc.cci.fr

71

Yves LOUAISIL - Conseiller international
CCI Côte d'Or - Saône-et-Loire - Dijon
03 80 60 40 60
y.louaisil@bfc.cci.fr

89

Marilyne POTEL - Conseillère internationale
CCI de l'Yonne - Auxerre/Sens
03 86 49 40 58
m.potel@bfc.cci.f

90

Irene MADDALONI - Conseiller international
CCI Territoire de Belfort - Belfort
03 84 54 54 92
i.maddaloni@bfc.cci.fr

RENDRE NOTRE TERRITOIRE ATTRACTIF !

Un territoire attractif doit non seulement attirer de nouveaux projets, mais aussi fidéliser les entreprises existantes en créant un ancrage durable. Cette capacité repose sur trois piliers fondamentaux: une image économique forte, une mise en marché efficace et des facteurs d'attractivité distinctifs. Or comme le révèle l'étude économique d'Intercommunalités de France (2022), seules 27% des intercommunalités disposent d'une véritable stratégie d'attractivité, alors que cet élément devient déterminant pour le développement économique local.

Notre région a pris une longueur d'avance

Dès 2018, la Région Bourgogne-Franche-Comté a adopté sa stratégie "La région de référence autour du mode de vie sain et accessible" ciblant autant les habitants actuels, que les visiteurs, futurs résidents et investisseurs, autour de trois tendances sociétales majeures:

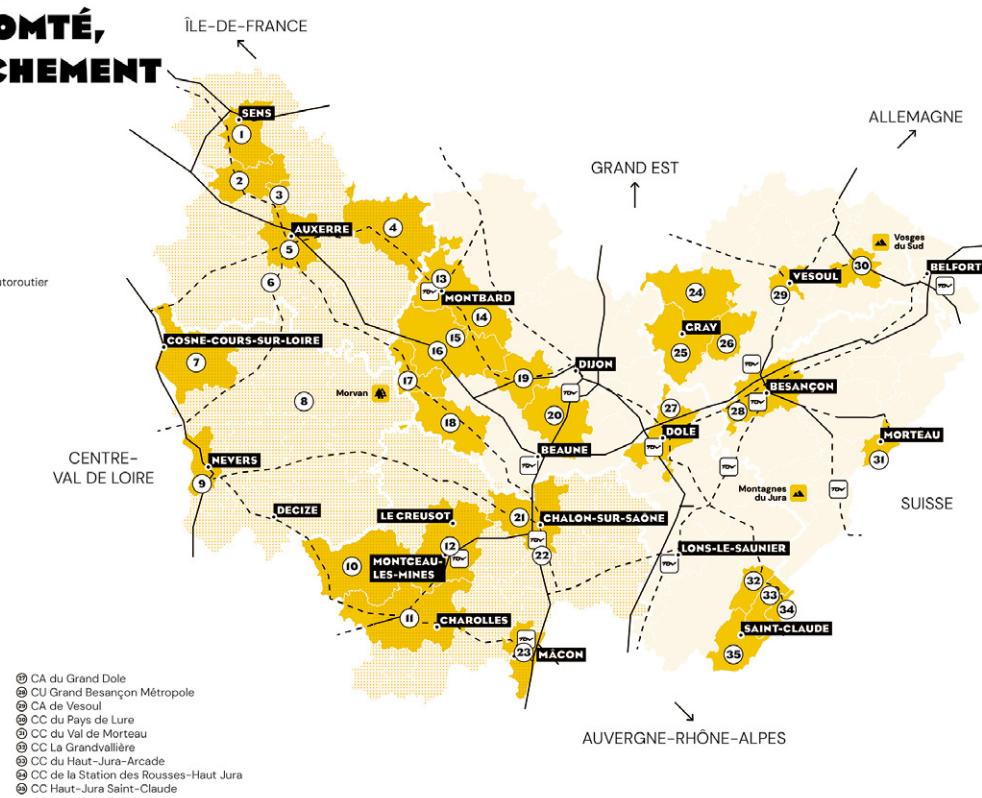
- 1 L'émergence de "l'art de vivre" comme facteur décisif dans les choix d'implantation, avec une aspiration croissante à des espaces moins densément peuplés que les grandes métropoles,
- 2 La priorité donnée à l'offre territoriale pour les individus, plutôt qu'aux seuls atouts pour les entreprises - le cadre de vie devenant un argument de poids pour attirer talents et télétravailleurs,
- 3 La révolution numérique, qui rebat les cartes de la concentration géographique des activités, offrant de nouvelles opportunités aux territoires bien connectés, y compris de faible densité.

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ, C'EST FRANCHEMENT BIEN !

Non-partenaires
Partenaires
Départements partenaires
Axes principaux
Autoroutes et voie rapide à caractère autoroutier

PARTENAIRES

① CA du Grand Sénas
② CC du Jovinien
③ CC de l'Agglomération Migennoise
④ CC Le Tonnerrois en Bourgogne
⑤ CA de l'Auxerrois
⑥ Conseil départemental de l'Yonne
⑦ CC Cœur de Loire
⑧ Nièvre Attractive
⑨ CA de Nevers
⑩ CC Entre Arroux, Loire et Somme
⑪ CC Le Grand Charolais
⑫ CU Creusot Montceau
⑬ CC du Montbardois
⑭ CC du Pays d'Alesia et de la Seine
⑮ PETR de l'Auxois Morvan
⑯ CC des Terres d'Auxois
⑰ CC de Saulieu
⑱ CC du Pays d'Aray Liernais
⑲ CC Ouche et Montagne
⑳ CC de Gevrey-Chambertin et Nuits-Saint-Georges
㉑ CA du Grand Chalon
㉒ Conseil départemental de Saône et Loire
㉓ CA Mâconnais Beaujolais Agglomération
㉔ CC des Quatre Rivières
㉕ CC Val de Gray
㉖ CC des Monts de Gy



Les territoires engagés dans la démarche "Attractivité résidentielle"

La Région Bourgogne-Franche-Comté a initié un dispositif expérimental et opérationnel de prospection et d'accueil de nouveaux habitants à l'échelle régionale, sur 3 ans, de septembre 2024 à juin 2026.

L'opération prend la forme d'une grande campagne de communication à destination des habitants des métropoles sur les réseaux sociaux et grands sites web nationaux - "la Bourgogne-Franche-Comté c'est franchement bien!" - et de la mise en place d'un service d'accueil personnalisé et à l'échelle des territoires grâce au recrutement de 30 chargés d'accueil de nouveaux habitants.

Plus d'information

www.vez-vivre-en-bourgogne-franche-comte.fr
<https://www.attractive.bourgognefranche.comte.fr/>

Promouvoir votre territoire

L'Agence Économique Régionale (AER BFC) peut concevoir, avec le soutien du Comité Régional du Tourisme (CRT), une brochure de promotion sur mesure pour votre intercommunalité. Cet outil de communication valorise votre offre de services, vos conditions d'accueil et tout l'écosystème favorable à l'installation de nouvelles populations et entreprises. Véritable vitrine de vos atouts territoriaux, cette brochure pourra être diffusée par tous les acteurs en contact avec les entreprises et nouveaux arrivants.

CONTACTS

- Région Bourgogne-Franche-Comté
Direction de la Prospective & Démarches partenariales
- Fabien BENTAYEB
fabien.bentayeb@bourgognefranche.comte.fr
- AER BFC
Référents territoriaux - voir page 38
du Guid'éco

Créer le lien entre investisseurs et entreprises

Toutes les structures dédiées à l'attractivité

« Le Territoire de l'accessible et des possibles »

Tel est le message de la Région Bourgogne-Franche-Comté lorsqu'elle promeut son attractivité économique dans les salons internationaux. Cette signature s'inscrit dans le prolongement de son positionnement stratégique global : devenir la région de référence autour du mode de vie sain et accessible.

Ce message attractif cible un large public : les entreprises, les professionnels actifs, ainsi que les filières d'excellence telles que l'agriculture, l'agroalimentaire, la santé, les biotechnologies, les industries de la mobilité...



OBJECTIFS

- Positionner de façon unique et distinctive notre région et ses territoires, vis-à-vis d'investisseurs étrangers
- Booster l'accueil d'investissements directs étrangers, en les incitant à choisir la Bourgogne-Franche-Comté plutôt qu'un autre territoire

VOTRE RÔLE

- Vous rapprocher de l'Agence Économique Régionale (AER BFC) pour valoriser spécifiquement votre territoire

BÉNÉFICIAIRES

Entreprises et filières

ACCOMPAGNEMENT

L'AER BFC

- Crée des outils de communication, promotion et prospection.
- Réalise des portraits de territoire et accompagne à la formalisation de stratégies d'attractivité.
- Assure la prospection d'entreprises susceptibles de s'implanter en région ainsi que l'accueil d'investisseurs
- Est le relais de Business France en région et contribue, aux côtés de CCI International, à la visibilité de la région en France et sur les salons internationaux.

CONTACT

AER BFC

Nicolas GRENIER

Coordinateur du Pôle Prospection internationale

06 78 32 56 19

ngrenier@aer-bfc.com

AGIR POUR L'ORIENTATION ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Bien que les intercommunalités n'aient pas de compétences directes en la matière, elles jouent un rôle essentiel de coordination locale entre entreprises et acteurs de l'emploi.

En effet, le rapprochement des politiques d'emploi, de formation et de développement économique s'impose aujourd'hui comme une nécessité pour répondre aux disparités territoriales et aux mutations économiques, technologiques et écologiques actuelles.

Une stratégie régionale intégrée et ambitieuse

Le Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles (CPRDFOP 2023-2027) incarne cette vision globale. Il prend en compte l'orientation et vise à une coordination de l'action de la Région, de l'État et des partenaires sociaux autour de trois axes majeurs :

- L'orientation via le service public régional de l'orientation tout au long de la vie (SPROTLV).
- La formation professionnelle avec le service public régional de la formation (SPRF).
- Les formations dans le secteur sanitaire et social avec le schéma régional du secteur sanitaire et social (SRFSS 2023-2028).

Cette approche coordonnée vise à préparer le territoire aux transitions sociétales, écologiques et numériques en cours, tout en répondant aux besoins en compétences actuels et futurs.

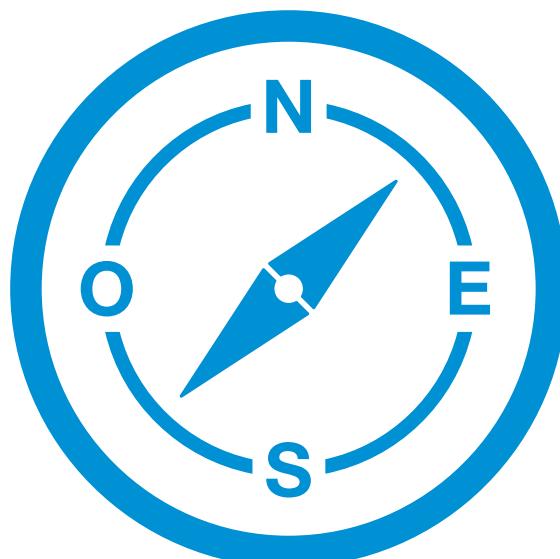
50

Le Service Public Régional de l'Orientation (SPRO)

Depuis 2014, la Région Bourgogne-Franche-Comté coordonne l'ensemble des acteurs de l'orientation des actifs. Le schéma de développement du service public de l'orientation tout au long de la vie (SPROTLV) établit un véritable continuum d'accompagnement, du collège jusqu'à la fin de carrière professionnelle, construit avec les autorités académiques et les partenaires sociaux. Cette feuille de route partagée garantit à tous les publics une information accessible, exhaustive et de qualité, déployée sur le terrain par la Direction de l'Orientation et des Parcours Professionnels (DOPP) de la Région.

Le Service Public Régional de la Formation (SPRF)

Cette offre de formation de la Région Bourgogne-Franche-Comté est structurée pour répondre conjointement aux besoins des demandeurs d'emplois, et à ceux des entreprises qui ont besoin



de recruter des talents. Il s'articule autour de trois dispositifs complémentaires:

1. Préparation préalable à la formation

- 21 plateformes DAQ (Dispositif Amont de la Qualification) et DFL (Dispositif de Formation Linguistique) réparties sur tout le territoire
- Développement des savoir-être et remises à niveau (français, mathématiques, compétences numériques)

2. Qualification des demandeurs d'emploi

- Formations qualifiantes dans les secteurs clés (BTP, tourisme, hôtellerie-restauration, agriculture, services à la personne, transports, numérique)
- Formations spécifiques aux métiers de l'industrie (production industrielle, mécanique de précision, outillage, soudage, chaudronnerie, agroalimentaire, maintenance)

3. Adaptation continue de l'offre

- Module Hydrogène intégré pour tous les stagiaires des formations "industrie" du programme régional
- Nouveau marché spécifique aux métiers de production, conçu sur-mesure
- Fonds régional d'appui à la professionnalisation (FRAP), cofinancées par France Travail, pour répondre aux besoins immédiats des industriels

Ces formations sont déployées localement par des prestataires sélectionnés par la Région, qui interviennent également pour former les actifs aux emplois de demain et accompagner les transitions professionnelles, notamment via la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

Une gouvernance ancrée dans les territoires

Pour maximiser l'impact de ces dispositifs, le CPRDFOP mobilise l'ensemble des acteurs au niveau territorial à travers:

Le Réseau d'Animation Territorial (RAT), copiloté par la Région et France Travail, qui réunit régulièrement les acteurs de l'emploi au niveau départemental pour analyser les besoins locaux. Les Comités Territoriaux pour l'Emploi, qui concrétisent le décloisonnement des politiques d'emploi, d'insertion, de formation et d'orientation. Cette structuration renforcée, incarnée par le comité régional pour l'emploi au sein du CREFOP (État-Région-Employeurs-Salariés), vise à offrir un service optimisé aux entreprises et aux demandeurs d'emploi, au plus près des réalités locales. Dans ce cadre renouvelé, la Région déploie ses dispositifs de formation avec des moyens renforcés par le nouveau Pacte formation 2024-2027 conclu avec l'État.

Données territoriales

<https://www.emfor-bfc.org/territoires>

Etat des lieux EMFOR



Outils et plateformes d'orientation professionnelle

Tout savoir pour orienter vos publics

La Région Bourgogne-Franche-Comté et l'État se sont employés à structurer et rendre accessible toute l'offre d'accompagnement à l'orientation. Ce travail a conduit à la mise à disposition d'un outillage régional d'information, accessible à tous les publics scolaires, étudiants, actifs ou sans emploi.

OBJECTIFS

- Garantir à tous les publics (actifs demandeurs d'emploi, jeunes scolaires, étudiants et apprentis) l'accès à une information gratuite, complète et objective sur les métiers, les formations, les certifications
- Offrir lisibilité et visibilité sur toute l'offre de découverte des métiers et de l'orientation, en région
- Outiller les structures et les territoires qui agissent en face à face avec les publics

VOTRE RÔLE

- Déposer gratuitement votre offre de stage sur la plateforme
- Remonter les offres de stages pour la plateforme
- Diffuser les outils auprès des employeurs et réseaux d'employeurs

LES OUTILS RÉGIONAUX POUR L'ORIENTATION

Le numéro unique d'information

- Pour toutes questions relatives à la formation et à l'orientation. 09 71 04 73 78

Explore Demain

- un site complet sur l'orientation en région
- une information exhaustive pour chaque public: collégiens, lycéens, étudiants, personnes en activité, en alternance, en recherche d'emploi (offre de formation et information métier)

CLEOR

- Un répertoire de métiers étoffé et base de données régionale
- Information de tous les citoyens, générale et locale, par familles de métiers.

Formation j'ai ma place

- Plateforme de formation pour les demandeurs d'emploi dans l'industrie, le BTP, le service à la personne, le numérique, l'agriculture, la maroquinerie de luxe, le commerce, la logistique, le transport.

Explor'action métiers

- Application numérique regroupant toutes les actions d'information sur les métiers organisées en Bourgogne Franche-Comté
- À destination des équipes éducatives des établissements scolaires accessible depuis leur Espace Numérique de Travail (ENT) «ECLAT BFC»
- Une aide financière peut être sollicitée par l'établissement pour les déplacements des élèves, apprentis et étudiants à ces évènements.

Plateforme stages en BFC

- Plateforme numérique permettant aux collégiens dès la 4^e, lycéens, étudiants et demandeurs d'emploi de trouver un stage de 1 jour à 6 mois, sur tout le territoire de Bourgogne- Franche-Comté
- Réception des candidatures par courriel (martin@myfutu.re) et conseils personnalisés pour faciliter l'accueil de personnes en recherche de stage.

PLUS D'INFORMATIONS

Explore Demain:

<https://www.explore-demain.fr/>

CLEAR: CLÉOR

Clés pour l'évolution et l'orientation en région

Formation j'ai ma place:

<https://www.emfor-bfc.org/formation/zoom-sur/j-ai-ma-place>

Explor'action métiers:

<https://exploraction-metiers.bourgognefranchecomte.fr/>

Plateforme stages en BFC:

<https://stages.bourgognefranchecomte.fr/>

<https://myfutu.re/>

CONTACTS

Région Bourgogne-Franche-Comté - Direction de l'Orientation et des Parcours Professionnels

Charlotte JUVING

03 38 61 64 18

charlotte.juving@bourgognefranchecomte.fr

Stéphanie COMMOT

03 63 64 20 82

stephanie.commot@bourgognefranchecomte.fr

Relayer les besoins en formation professionnelle

*Via les Réseaux d'animation
territoriale de la formation
professionnelle (RAT)*

Les réseaux d'animation territoriale (RAT) sont organisés au niveau départemental et réunissent les EPCI aux côtés des représentants de secteurs/branches/employeurs. Leur vocation : mieux identifier les besoins en compétences des entreprises et connaître leur évolution. Ce sont des instances pilotées par la Région Bourgogne-Franche-Comté et co-animées avec France Travail.

OBJECTIFS

- Identifier les attentes et besoins des demandeurs d'emploi, en partenariat avec France Travail, les Missions locales, les Cap emploi et tous les CEP (conseillers en évolution professionnelle).

VOTRE RÔLE

- Participer aux RAT et faire connaître les besoins de votre territoire

CONTACTS

Région Bourgogne-Franche-Comté - Direction de la Formation Professionnelle des Demandeurs d'Emploi

21

Flore ROBERT
03 80 44 35 93
flore.robert@bourgognefranchecomte.fr

25

Olivier PANISSET
03 81 61 62 78
olivier.panisset@bourgognefranchecomte.fr

70

Audrey SIMON
03 81 61 55 01
Audrey.simon@bourgognefranchecomte.fr

39

Benoit MOROT
03 79 13 30 89
Benoit.morot@bourgognefranchecomte.fr

58

Florence MAROTTE
03 79 13 30 56
Florence.marotte@bourgognefranchecomte.fr

90

Thierry BODIN
03 63 64 20 86
Thierry.bodin@bourgognefranchecomte.fr

71

Mofida HAOUAMED
03 80 44 37 58
Mofida.hauamed@bourgognefranchecomte.fr

89

Andel DALY
03 79 13 30 69
Andel.daly@bourgognefranchecomte.fr

Financements pour la professionnalisation



Connaître le Fonds régional d'appui à la professionnalisation (FRAP)

Le Fonds Régional d'Appui à la Professionnalisation (FRAP) apporte une réponse rapide aux besoins en compétences sur les postes à pourvoir à court terme.

Il complète les dispositifs de Pôle emploi, des opérateurs de compétences (OPCO) et le programme régional de formation (PRF).



OBJECTIFS

- Former rapidement des demandeurs d'emploi pour répondre à un besoin concret de recrutement
- Sécuriser leur parcours jusqu'à l'embauche
- Répondre aux pénuries de main-d'œuvre dans certains secteurs

VOTRE RÔLE

- Faire connaître le dispositif aux entreprises de votre territoire

BÉNÉFICIAIRES

- Entreprises ou groupements d'employeurs (hors associations et structures d'insertion).
- Tous les secteurs d'activité économique.

PROJETS ÉLIGIBLES

Formations qualifiantes, certifiantes ou d'adaptation au poste, dispensées par un organisme agréé, pour des demandeurs d'emploi sélectionnés pour un futur recrutement.

AIDES FINANCIÈRES

- Prise en charge de 50 % des coûts de formation par la Région.
- Engagement écrit de l'entreprise à embaucher les demandeurs d'emploi qui seront formés, pour un contrat d'au moins 6 mois, à temps plein si possible.

CONTACT

Région Bourgogne-Franche-Comté
Direction de la formation
professionnelle des demandeurs
d'emploi
David RAMAUX
Chargé de mission FRAP
03 81 61 64 24
david.ramaux@bourgognefranche-comte.fr

Valoriser vos compétences et ressources humaines

En bénéficiant de la gestion prévisionnelle des emplois et compétences territoriale (GPECT)

La GPECT (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriale) est une démarche collective qui associe entreprises et acteurs locaux pour répondre aux enjeux d'emploi et de compétences à l'échelle d'un territoire, en construisant des solutions transversales.

OBJECTIFS

- Anticiper les besoins en compétences liés au développement économique local
- Qualifier les besoins en recrutement à court et moyen terme, avec les entreprises et les acteurs de l'emploi, de la formation et de l'orientation
- Co-construire des solutions sur mesure à partir des ressources locales existantes

VOTRE RÔLE

- Réaliser un diagnostic préalable à une démarche GPECT
- En bénéficier pour votre EPCI

BÉNÉFICIAIRES

Entreprises, collectivités, groupements, GIP, chambres consulaires, PETR, associations, organismes de formation (sous conditions)

PROJETS ÉLIGIBLES

Actions concrètes inscrites dans un plan GPECT
(⚠ Le diagnostic initial et la rédaction de la feuille de route ne sont pas éligibles)

AIDES FINANCIÈRES

- Jusqu'à 60% de subvention
- Instruction conjointe Région / État
- Complémentarité avec d'autres financements (européens, nationaux...)

CONTACTS

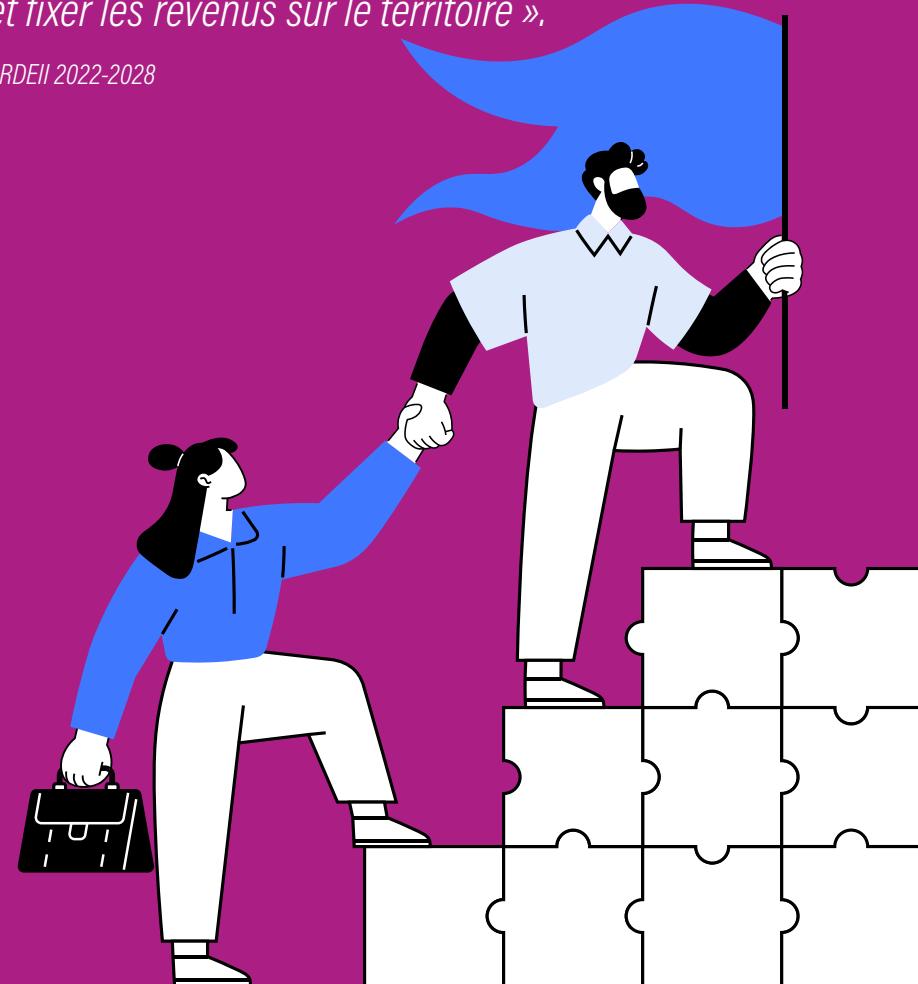
Région Bourgogne-Franche-Comté
Direction de l'Orientation et des Parcours Professionnels
Christiane DOTAL
03 81 61 62 28
christiane.dotal@bourgognefranchecomte.fr

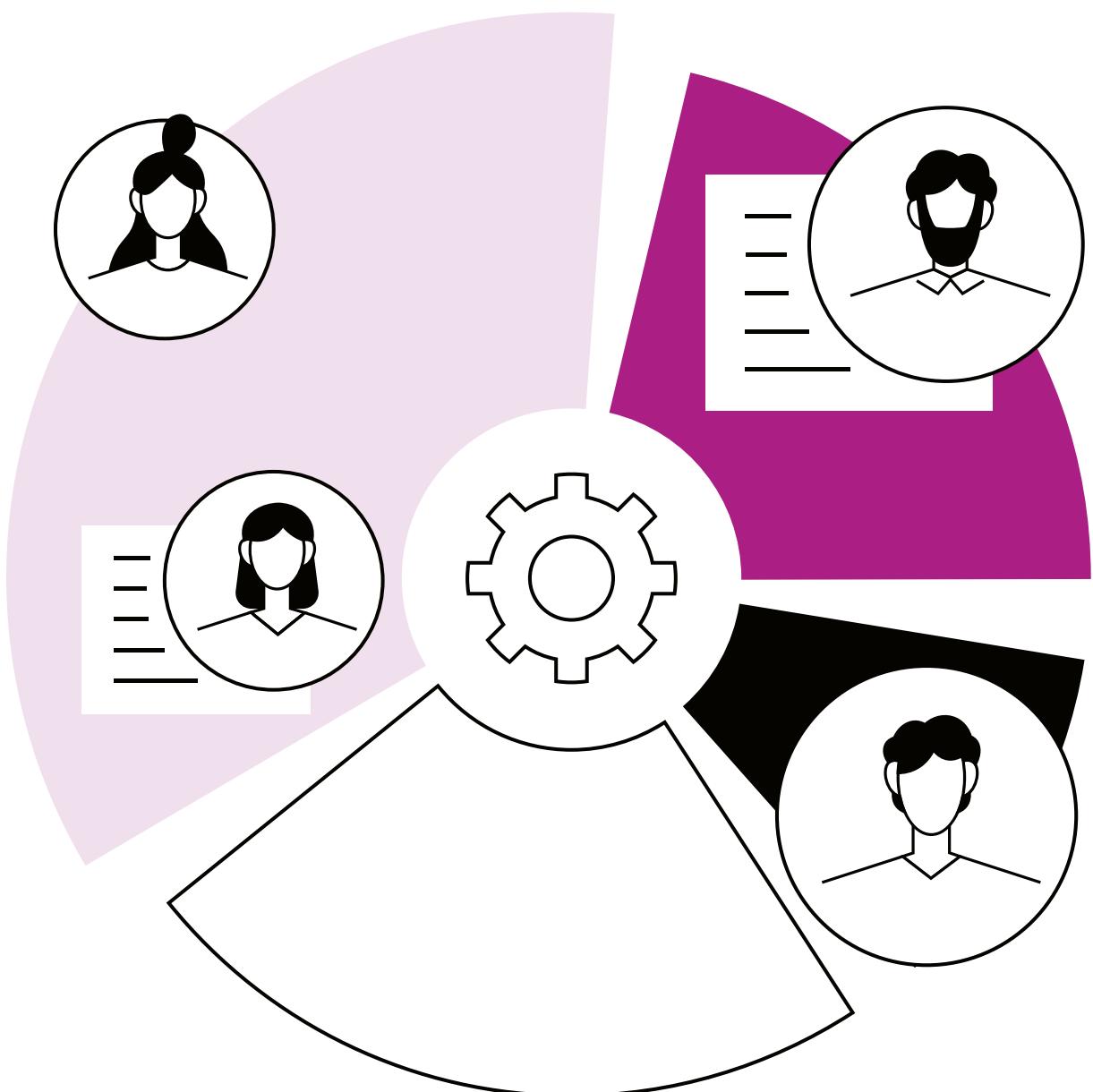
CHAPITRE 3

SOUTENIR L'ÉCONOMIE de PROXIMITÉ

« L'économie de proximité représente près de 80 % des emplois marchands en Bourgogne-Franche-Comté, sa qualité est un facteur d'attractivité résidentielle primordial. Il s'agit de la redynamiser et de créer des emplois de qualité et fixer les revenus sur le territoire ».

SRDEII 2022-2028





L'ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ : ESSENTIELLE À NOTRE TERRITOIRE !

L'économie de proximité comprend les artisans, les commerçants et les entreprises de l'ESS. Elle constitue un pilier fondamental de la vitalité de nos territoires. En répondant directement aux besoins quotidiens des habitants, elle génère un vivier d'emplois non délocalisables, façonne l'identité locale et contribue significativement à l'attractivité et à l'équilibre territorial. Face aux défis révélés et accentués par la crise sanitaire, le soutien à l'économie locale s'impose comme une priorité stratégique, d'autant qu'elle représente plus de **80 % de l'emploi total**. Les disparités territoriales existantes appellent des réponses adaptées et coordonnées pour garantir un développement équilibré qui bénéficie à tous les bassins de vie.

Votre rôle est essentiel

La diversité des enjeux liés à l'économie de proximité (formation, aménagement, commande publique) nécessite une articulation efficace entre politiques publiques et initiatives privées. Cette coordination doit s'opérer au plus près des réalités locales, pour faire émerger des projets véritablement ancrés dans les besoins du territoire.

En tant qu'intercommunalité, vous jouez un rôle pivot dans cet écosystème en :

- Établissant des diagnostics précis des forces et fragilités économiques locales;
- Construisant des solutions sur mesure pour vos territoires;
- Accompagnant la création et la reprise d'entreprises;
- DéTECTANT les projets à potentiel et les besoins émergents;
- Facilitant le développement des entreprises et associations locales;
- Orientant les acteurs économiques vers les dispositifs d'aides adaptés

La stratégie régionale : une approche globale et complémentaire

Pour amplifier ces dynamiques locales, la Région déploie une stratégie structurée autour de deux axes d'intervention complémentaires :

➤ Axe territorial : stimuler les écosystèmes locaux

La Région s'engage à :

- Favoriser l'émergence de stratégies et projets locaux, grâce à une expertise pointue accessible via la plateforme régionale DÉCIDATA, les services de l'AER BFC, le générateur BFC ou l'incubateur Le T;
- Accompagner et financer les projets territoriaux structurants à travers des dispositifs ciblés comme les centralités rurales et les Territoires En Action (TEA), complétés par des outils financiers adaptés (prêts et garanties);
- Promouvoir l'esprit entrepreneurial via des actions de sensibilisation locales

➤ Axe entrepreneuriat : soutenir concrètement les initiatives

La Région mobilise ses compétences pour :

- Conseiller les porteurs de projet dans le cadre du service public d'accompagnement à la création-reprise d'entreprise, BénéFiCes Crée', mission régionale renforcée depuis 2017 pour les demandeurs d'emploi
- Apporter un soutien financier diversifié aux créateurs et dirigeants à travers une palette complète d'outils : renforcement des fonds propres, soutien à la trésorerie, aide à l'investissement, garanties et primes spécifiques pour les zones économiquement fragiles (QPV et ZRR)

Cette approche intégrée permet d'agir simultanément sur les écosystèmes territoriaux et sur les projets individuels, créant ainsi les conditions d'une économie de proximité dynamique, résiliente et inclusive, qui répond aux aspirations des habitants tout en préparant l'avenir du territoire.

Développer l'économie sociale et solidaire (ESS)

*Connaître les structures dédiées
et soutiens financiers*

L'Économie Sociale et Solidaire (ESS) est un levier stratégique pour tout territoire. En favorisant des modèles économiques plus durables et inclusifs, l'ESS renforce la résilience locale, propose des solutions adaptées aux besoins des habitants et stimule la cohésion sociale et territoriale. C'est pourquoi plusieurs structures se dédient à ce modèle en Bourgogne-Franche-Comté.

OBJECTIFS

- Aider à la diversification des activités
- Consolider, adapter ou développer les capacités de production, biens et services

VOTRE RÔLE

- Connaître les structures et dispositifs présentés ci-dessous
- Relayer les offres de la Région et de ses opérateurs auprès des entreprises de l'ESS de votre territoire
- Entrer au capital des SCIC
- Encourager les entreprises à faire du mécénat en s'appuyant sur le Club



NOS AIDES

Investissements matériels

La Région intervient en partenariat avec les EPCI, sur les différents cycles de vie des entreprises : création, consolidation

BÉNÉFICIAIRES

Entreprises et structures de l'économie sociale et solidaire" ayant l'agrément ESUS ayant l'agrément ESUS dont l'objet social est cohérent avec la politique régionale en faveur de l'ESS relevant des secteurs du social, du sanitaire et social, de l'agriculture et du commerce

PROJETS ÉLIGIBLES

Investissement matériel lié à l'activité de production de la structure

AIDES FINANCIÈRES

20 % aide plafonnée à 50 000 € et à 100 000 € si éco-bonification

Seuil de dépenses éligibles fixé à 5 000 € TTC

CONTACTS

Région Bourgogne-Franche-Comté -
Direction de l'économie
Atika SOUIDI - 03 81 61 61 79
atika.souidi@bourgognefranche.comte.fr

Hélène MAGNIN-FEYSOT
(Projets de transition écologique)
03 81 61 55 10
helene.magninfeyso@bourgognefranche.comte.fr

Immobilier des structures de l'ESS

Aide à l'immobilier destinée aux structures de l'ESS, pour laquelle les EPCI doivent autoriser la Région via les conventions « immobilier d'entreprise ».

BÉNÉFICIAIRES

Entreprises et structures de l'économie sociale et solidaire" ayant l'agrément ESUS ayant l'agrément ESUS dont l'objet social est cohérent avec la politique régionale en faveur de l'ESS relevant des secteurs du social, du sanitaire et social, de l'agriculture et du commerce.

PROJETS ÉLIGIBLES

- Constructions neuves ou déconstruction de bâtiments suivie d'une reconstruction
- Acquisitions suivies d'une rénovation de bâtiments
- Rénovations globales, partielles, avec ou sans extension de bâtiments.
- Projets immobiliers qui s'inscrivent dans une démarche globale d'amélioration de la performance environnementale de l'entreprise

AIDES FINANCIÈRES

Subvention de 50 % comprise entre 5 k€ et 50 k€. Conditionnée à une participation minimale de l'EPCI :

- Communautés de communes : 1 € EPCI pour 10 € Région
- Communautés d'agglomération : 1 € EPCI pour 5 € Région
- Communautés urbaines et métropoles : 1 € EPCI pour 1 € Région.

CONTACTS

Région Bourgogne-Franche-Comté
Direction de l'économie
Atika SOUIDI - 03 81 61 61 79
atika.souidi@bourgognefranchecomte.fr

Hélène MAGNIN-FEYSOT (Projets de transition écologique) - 03 81 61 55 10
helene.magninfeysot@bourgognefranchecomte.fr

Club Entreprises et mécénat en BFC

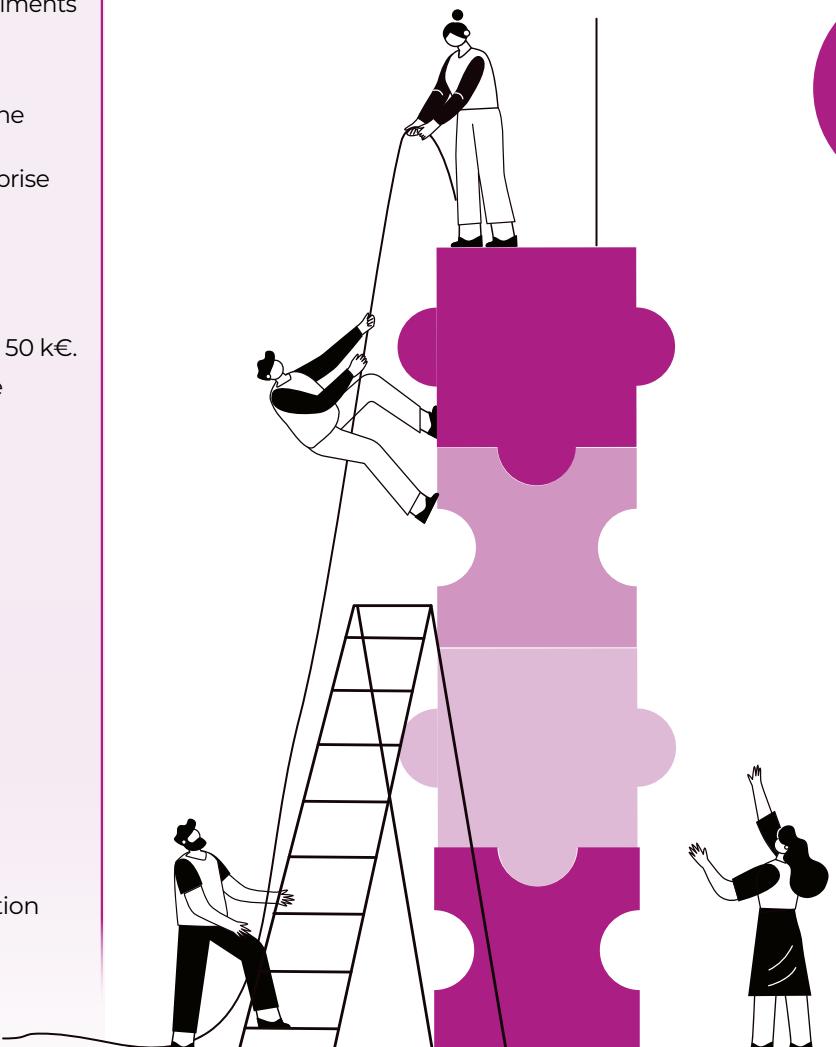
Le mécénat est un don numéraire, matériel ou en compétences d'une entreprise en direction d'un organisme d'intérêt général. Ce don permet aux entreprises donatrices de défiscaliser tout en participant à l'économie locale.

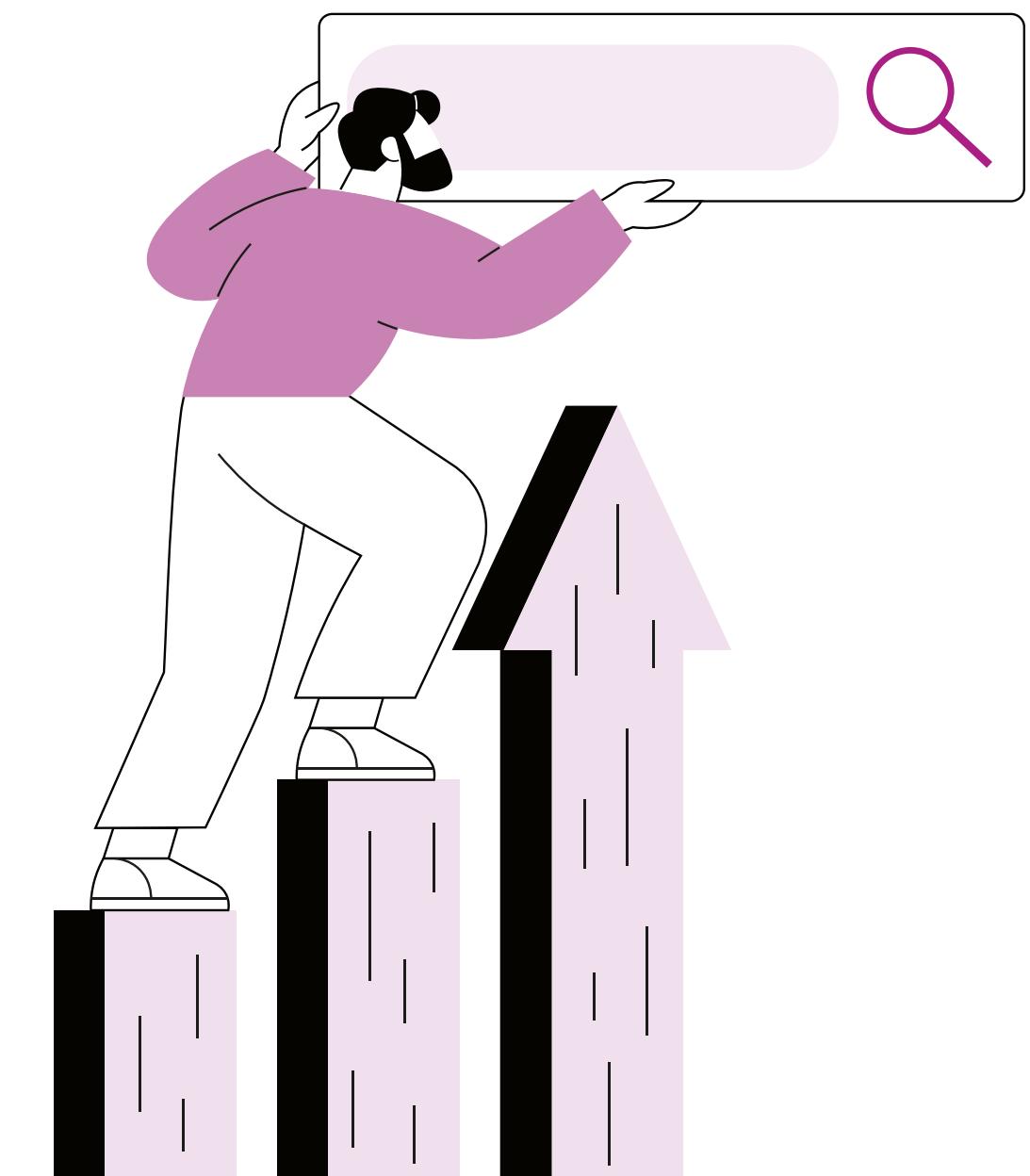
ACCOMPAGNEMENT

Mise à disposition d'un cadre / d'un collaborateur, pour les besoins des organismes d'intérêt général

CONTACT

Mécénat BFC : Virginie TAUPENOT - Présidente
contact@mecenat-bfc.org





Créer ou reprendre une entreprise

Les dispositifs pour les TPE et l'ESS

La Région favorise la création-reprise et le développement d'entreprises locales pérennes, créatrices de richesses et d'emplois. Pour cela, la Région s'appuie sur une double compétence :

- Le financement d'opérateurs spécialisés dans la création/reprise et présents sur l'ensemble du territoire pour conseiller les porteurs de projet;
- L'octroi d'aides directes (subventions à l'investissement) ou indirectes (abondement d'outils de prêts, de garanties, gérés par des opérateurs tiers).



OBJECTIFS

- Dynamiser la création d'entreprises (TPE et ESS)
- Permettre aux porteurs de projets d'accéder gratuitement, et de façon égale, à du conseil et à des outils financiers, de la création à la reprise d'entreprise, partout sur le territoire

VOTRE RÔLE

- Orienter et sensibiliser les porteurs de projet à la création-reprise d'entreprise
- Abonder les fonds qui alimentent les outils ci-dessous (prêts, garanties,...)
- Relayer l'information et orienter vers les structures de financement (France Active Bourgogne et Franche-Comté, ADIE, Réseau Initiative France)
- Financer le fonctionnement de ces structures.

ACCOMPAGNEMENT

Tremplin SCOP/SCIC

BÉNÉFICIAIRES

Entreprises implantées en Bourgogne-Franche-Comté et comptant, au moment du démarrage de l'activité, pour les SCOP entre 2 à 50* salariés-coopérateurs et pour les SCIC au moins 1* salarié-coopérateur.

*dont le temps de travail est supérieur ou égal à un mi-temps

PROJETS ÉLIGIBLES

- Les projets de création ou de reprise sous forme de SCOP ou de SCIC ayant obtenu un avis favorable de l'URSCOP Bourgogne-Franche-Comté.

AIDES FINANCIÈRES

Subvention de 1000 € à 3000 € (plafond), égale à l'apport de chaque salarié-coopérateur. Sous réserve de certaines conditions, le plafond d'aide peut être porté à 6000 €.

CONTACTS

Région Bourgogne-Franche-Comté
Direction de l'économie
Clothilde ROQUES
03 80 44 37 77
clothilde.roques@bourgognefranchecomte.fr
URSCOP Bourgogne-Franche-Comté
urbfc@scop.coop

Le fonds de confiance

Proposé par le réseau France Active, il est cofinancé par la Région et la Banque des Territoires.

PROJETS ÉLIGIBLES

- Etude de faisabilité de création d'une nouvelle activité d'utilité sociale avérée
- avec un potentiel d'emploi significatif
- et dont la majorité des ressources doit provenir de production et de prestation

AIDES FINANCIÈRES

Subvention de 80% plafonnée à 30 k€.

CONTACTS

Région Bourgogne-Franche-Comté

Direction de l'économie

Emilie BUATOIS - 03 80 44 37 32

emilie.buatois@bourgognefranchecomte.fr

France Active

France Active Bourgogne - 03 80 71 40 47

contact@franceactive-bourgogne.org

France Active Franche-Comté - 03 81 25 07 60

contact@franceactive-franche-comte.org

BénéFiCes Créo'

BÉNÉFICIAIRES

- En priorité les demandeurs d'emploi et des bénéficiaires de minima sociaux
- concerne tous types d'activités, services, commerces (hors agriculture et industrie)

ACCOMPAGNEMENT

- Structuration de projets (étude de marché, réalisation d'un prévisionnel, aide au choix de la forme juridique...),
- Montage financier
- Coût pris en charge par la Région
- Service assuré par des opérateurs de proximité:
- TPE: BGE Perspectives, BGE Franche-Comté, BGE Nièvre Yonne, les CCI territoriales, CMA BFC, ADIE, Réseau Initiative et Réseau France Active
- ESS: FDFR 89, PES 21, CAE COOPILOTE, CAE BOURGOGNE, URSCOP, BGE Franche-Comté, Pôle Active 71 et Réseau France Active.

CONTACT

Région Bourgogne-Franche-Comté - Direction de l'économie
beneficescrea.info@bourgognefranchecomte.fr

Prime à la création-reprise dans les territoires fragilisés

BÉNÉFICIAIRES

- Porteurs et porteuses de projet souhaitant installer ou reprendre une activité en QPV ou en ZRR.
- Entreprises individuelles ou sociétés dont le bénéficiaire de l'aide possède au moins 50% du capital social, avec la qualité de gérant ou gérante.

PROJETS ÉLIGIBLES

- Crédit ou reprise d'entreprises (commerces physiques) implantées en FRR ou dans un QPV

AIDES FINANCIÈRES

- Subvention de 3 000€ maximum versée à la personne pour le financement de son projet de création-reprise d'entreprise.

CONTACT

Région Bourgogne-Franche-Comté

Direction de l'économie

Valérie PERSONENI - 03 81 61 64 85

valerie.personeni@bourgognefranchecomte.fr

Ingénierie financière

BÉNÉFICIAIRES

- TPE et entreprises de l'ESS (associations, coopératives...)

PROJETS ÉLIGIBLES

- Investissement et constitution de trésorerie,
- avec un objectif d'effet levier sur l'accès des bénéficiaires aux prêts bancaires pour lancer des projets

AIDES FINANCIÈRES

- Prêts aux entreprises de l'ESS: France Active
- Prêts dédiés à la TPE: Initiative / ADIE
- Garanties bancaires: France Active

CONTACT

Région Bourgogne-Franche-Comté
Direction de l'économie
Emilie BUATOIS - 03 80 44 37 32
emilie.buatois@bourgognefranchecomte.fr

Encourager les initiatives locales



Tous les soutiens aux projets territoriaux créatifs

La Région s'engage activement aux côtés des territoires pour faire naître des projets économiques inventifs, qui répondent aux besoins locaux.

Cette démarche repose sur deux piliers essentiels: l'identification précise des opportunités de développement et la mobilisation efficace de tous les acteurs (entreprises, associations, institutions, citoyens et citoyennes).

L'incubateur Le T et le Générateur BFC incarnent cette ambition collective, en mettant la force du réseau au service d'un développement territorial équilibré et dynamique.



OBJECTIFS

- Promouvoir des projets territoriaux durables en intégrant des critères environnementaux, sociaux et économiques
- Encourager l'innovation en fournissant un environnement propice à la créativité et à l'expérimentation

VOTRE RÔLE

- Faire remonter les besoins pour votre territoire et mettre en relation les porteurs et porteuses de projets avec ces structures
- Bénéficier, pour votre collectivité, de leur accompagnement

ACCOMPAGNEMENT

Le Générateur BFC

Le Générateur Bourgogne-Franche-Comté aide à l'émergence de solutions entrepreneuriales pour des besoins non couverts du territoire. L'accompagnement peut durer jusqu'à 3 ans en fonction de la maturité des acteurs locaux, de leur capacité à coopérer pour faire émerger des projets et de la faisabilité économique des projets.

BÉNÉFICIAIRES

EPCI de plus de 10.000 habitants et à titre expérimental les villes "Petites Villes de Demain"

PROJETS ÉLIGIBLES

Création ou développement d'une activité économique de services à la population, de services aux entreprises, ou d'économie circulaire et fonctionnelle, répondant à des besoins locaux non ou mal satisfaits

ACCOMPAGNEMENT

- Phase 1: identification, avec les acteurs du territoire, des potentiels de développement du territoire concerné,
- Phase 2: conduite d'une étude d'opportunité portant sur le projet identifié, mobilisation des partenaires, identification du porteur de projet et analyse de l'adéquation personne/projet/territoire,
- Phase 3: construction d'une offre d'activité (structuration du portage, mobilisation d'un «groupe projet» pluriel, recherche de solutions de financement).

PLUS D'INFORMATIONS

<https://www.generateurbfc.fr/>

CONTACTS

coordinatrices
Région Bourgogne-Franche-Comté
Direction de l'économie
Emilie BUATOIS - 03 80 44 37 32
emilie.buatois@bourgognefranche.comte.fr
France Active Franche-Comté
Johanne PENNEC – coordinatrice
07 87 18 74 23 - contact@generateurbfc.fr

PARTENAIRES DU GBFC

21

Pôle d'économie solidaire 21
Frédérique PENASSE - 06 86 44 43 47
f.penassee@pole-economie-solidaire21.org
Sasha BAUDEMENT- 06 03 02 22 53
s.baudement@pole-economie-solidaire21.org

71

Active 71
Pôle de l'économie solidaire
Céline GUERET
celinegueret@active71.org
Carole MONNOT - 03 85 90 05 50
carolemonnot@active71.org

58

France Active Bourgogne
Jean-François FLOT - 06 15 72 72 04
jean-francois.fiot@franceactive-bourgogne.org

89

FDFR 89
03 86 42 72 38
contact@fdf89.org

Franche-Comté (Hors bassin Lédonien)

France Active Franche-Comté
Sébastien MOREL - 06 89 57 71 65
sebastien.morel@franchecomteactive.org
Julia REMONNAY
07 87 18 74 23
julia.remonnay@franchecomteactive.org

Bassin Lédonien

Clus'ter Jura
Lucie COULON
07 88 12 08 96
lucie.coulon@cluster-jura.coop

66

L'incubateur "Le T" (périmètre ex-Bourgogne)

Le T accompagne des entrepreneurs et entrepreneuses qui souhaitent créer leur structure en Bourgogne et placer l'humain, l'écologie et le territoire au cœur de leur activité. Le dispositif est porté par France Active Bourgogne, co-piloté avec Active 71 et la FDFR 89 et financé par la Région.

BÉNÉFICIAIRES

Entrepreneurs (ESS Entrepreneurs engagés, collectif ou individuel) engagés et implantés en Bourgogne qui souhaitent placer l'humain, le respect de l'environnement au cœur de leur projet et s'engager dans une dynamique collective.

ACCOMPAGNEMENT

Parcours de 9 mois (sécurisation du business model, accompagnement au lancement et à l'expérimentation).

PLUS D'INFORMATIONS

<https://incubateur-le-t.org/>

CONTACTS

Région Bourgogne-Franche-Comté
Direction de l'économie
Aurélie RUBAN
03 80 44 37 64
aurelie.ruban@bourgognefranchecomte.fr
France Active Bourgogne
Nelly COUSSY
Responsable Pôle Emergence
06 50 68 74 66 ou 03 80 71 40 47
contact@incubateur-le-t.org

Emploi associatif

Les aides disponibles

La Bourgogne-Franche-Comté recense environ 65 000 associations, dont près de 7 000 d'entre elles sont employeuses. Celles-ci jouent un rôle essentiel dans le développement local des territoires et répondent à des besoins d'utilité sociale. En soutenant la création d'emplois durables et de qualité dans le tissu associatif, la Région contribue à le conforter comme un acteur essentiel de l'action publique, à réduire les inégalités et à renforcer les solidarités sur le territoire.



OBJECTIFS

- Encourager les associations, grandes ou petites, à se structurer et à pérenniser leurs emplois

VOTRE RÔLE

- Relayer les aides de la Région auprès des associations de votre territoire

BÉNÉFICIAIRES

Associations Loi 1901

PROJETS ÉLIGIBLES

Volet 1: création ou pérennisation d'emplois dans les associations. Temps plein ou 80% minimum; CDI ou CDD de 18 mois minimum. L'aide peut également être mobilisée pour la pérennisation d'un emploi aidé (de type Fonjep, ANS, CUI-CAE), à l'issue de la période couverte par l'aide publique.

Volet 2: création nette d'un emploi structurant à 0,8 ETP minimum répondant à un besoin nouveau ou une activité nouvelle, à la mise en œuvre d'un projet structurant à l'échelle de son territoire, et dans le cadre d'un plan d'accompagnement (exemple: poste de directeur-trice, de coordinateur-trice).

AIDES FINANCIÈRES

Volet 1: 7 k€ par poste dans la limite de 3 postes par association

Volet 2: 22 k€ par poste: 12 k€ la 1^{re} année et 10 k€ la 2^e année.

CONTACT

Région Bourgogne-Franche-Comté
Direction Culture Sport et Jeunesse
Yvan TRELLU MOAL
03 63 64 20 58
yvan.trellu@bourgognefranche.comte.fr

Circuits courts €

Les aides et dispositifs pour les développer

La Région encourage la mise en place et le déploiement d'outils optimisés, permettant de renforcer et structurer la distribution en circuits courts des produits agricoles alimentaires sur le territoire de Bourgogne-Franche-Comté, notamment auprès des acteurs de l'aide alimentaire.



OBJECTIFS

- Encourager le développement d'activités logistiques des produits agricoles alimentaires et régionaux sur le territoire (solutions de conditionnement, de stockage, de transport...)

VOTRE RÔLE

- Relayer l'offre
- Soutenir les circuits courts

BÉNÉFICIAIRES

TPE/ PME, association, coopérative, GIE/ GIEE, CUMA, collectivité ou groupement

PROJETS ÉLIGIBLES

- Equipements professionnels spécifiques et directement nécessaires à l'activité de conditionnement, à la préparation logistique avant-vente ou à la distribution en circuits courts des produits agricoles alimentaires et régionaux: par exemple, l'acquisition de mobilier pour un local de stockage en commun des marchandises ou l'achat d'un véhicule équipé pour la livraison.
- Prise en charge des frais d'étude de faisabilité, ou de recours par exemple à un conseil externe spécialisé en optimisation logistique des flux de marchandises, dans la limite de 20 % du coût total du projet.

AIDES FINANCIÈRES

Taux d'aide régionale maximal de 60%, subvention comprise entre 3 k€ et 50 k€

PLUS D'INFORMATIONS

[Règlement aide à l'investissement circuits courts](#)

CONTACT

Région Bourgogne-Franche-Comté
Direction de l'agriculture et de la forêt
Cyprina JORDAN-MAZZOLENI
03 81 61 62 19
cyprina.jordan@bourgognefranche.comte.fr

Pépinières d'entreprises à haute qualité de service

*Connaître et bénéficier des aides
et dispositifs de soutien*

La Région compte une vingtaine de pépinières réparties sur son territoire, qui s'attachent à accompagner les créateurs vers la réussite de leurs entreprises.



OBJECTIFS

- Accueillir les créateurs d'entreprises dans des lieux adaptés et équipés
- Accompagner les créateurs et leur donner accès à tout l'écosystème des structures spécialisées dans l'entreprenariat
- Développer une offre foncière et immobilière de qualité et d'intérêt régional

VOTRE RÔLE

- Relayer ces offres auprès des entreprises de votre territoire
- Bénéficier de leurs aides pour votre collectivité

CONTACTS

Région Bourgogne-Franche-Comté
Direction de l'économie

Départements

89, 71, 58, 39

Céline JALTIER

03 80 44 36 27

celine.jaltier@bourgognefranche-comte.fr

Départements

21, 25, 70, 90

Jean-Christophe DESCIEUX

03 79 13 30 37

jc.descieux@bourgognefranche-comte.fr

DISPOSITIFS

La labellisation Pépinières à haut niveau de service

Elle s'appuie sur les critères en matière d'immobilier (bureau, salle de réunion, de visioconférence...), d'équipements (connexion, imprimante...), d'accompagnement des entreprises et d'animation collective de la pépinière. Elle peut être sollicitée à tout moment.

BÉNÉFICIAIRES

Association, chambre consulaire, syndicat professionnel, société d'économie mixte, entreprise, collectivité ou EPCI gestionnaire d'une pépinière labellisée.

AIDES FINANCIÈRES

Subvention (300 € par passage en comité d'agrément, 1 000 € par création d'entreprise, 1 000 € par an par entreprise suivie pendant les quatre premières années)

Le réseau PEP'IN BFC

Animé par l'AER BFC, il est ouvert à toutes les pépinières y compris les non-labellisées. Il se réunit régulièrement pour favoriser la connaissance réciproque de ses membres, leur montée en compétences et construire des actions de communication collectives afin d'améliorer la visibilité de cet outil de développement économique.

BÉNÉFICIAIRES

EPCI: leur mandataire ou concessionnaire

PROJETS ÉLIGIBLES

Acquisitions foncières et immobilières, Travaux d'aménagement, Aménagements paysagers Acquisition d'équipements communs, sous réserve du respect des éco conditions.

AIDES FINANCIÈRES

Subvention de 20 % comprise entre 400 k€ à 800 k€.

Articuler l'action locale avec l'action économique régionale

*Compléter les financements
régionaux sur votre périmètre*

En tant qu'EPCI, en signant une convention avec la Région, vous pouvez compléter les dispositifs d'aides régionales et amplifier considérablement votre impact local.

Ce mécanisme de conventionnement s'inscrit dans le cadre de la loi NOTRe (2015), qui confère à la Région la compétence exclusive pour définir et octroyer les aides aux entreprises, à l'exception de l'immobilier d'entreprise.

Grâce à ces conventions de partenariat, la Région vous ouvre la possibilité de cofinancer ses régimes d'aides, créant ainsi un effet levier essentiel pour renforcer l'attractivité et la vitalité économique de votre territoire.

OBJECTIFS

- Vous permettre, en tant qu'EPCI, de soutenir vos commerces de proximité et intervenir directement auprès des organismes de soutien à la création reprise d'entreprise
- Amplifier localement les actions en direction des PME

VOTRE RÔLE

- Passer une convention avec la Région

CONVENTIONS PROPOSÉES

Aide aux commerces de proximité

La Région peut déléguer aux EPCI la possibilité d'octroyer des aides à l'investissement aux commerces de proximité, hors immobilier (matériels et équipements professionnels, mobilier, logiciels...)

MODALITÉS

Il appartient aux EPCI de soumettre leur projet de règlement à la Région qui s'assurera de sa compatibilité avec les orientations du SRDEII et du SRADDET et avec les régimes d'aides d'Etat. La Région, en tant qu'autorité délégante, réalise un contrôle a posteriori. Attention cependant la délégation entraîne alors automatiquement dessaisissement de la compétence au profit de l'intercommunalité. Dans les faits les TPE du territoire de la communauté de communes ne pourront recourir aux dispositifs suivants:

- Avances remboursables aux TPE
- Prime à la création reprise dans les territoires fragilisés (PCRTF)
- Subventions aux SCOP en création reprise
- Subventions à l'investissement matériel des entreprises agréées ESUS

Abondement des aides mises en œuvre par la Région

- Aides en faveur de la création, de l'extension ou de la transmission d'activités économiques et/ou des projets d'innovation et de développement des PME.
- Participations dans le capital de sociétés de capital investissement
- Souscription à des parts de FCPR
- Participation financière à des fonds d'investissement de proximité

MODALITÉS

Convention d'autorisation valable jusqu'au 31 décembre 2028.

Subventions à la création-reprise d'entreprises

Aides directes à un organisme, ayant pour objet exclusif de participer à la création ou à la reprise d'entreprises (ex: Réseau Initiative) ou de doter un fonds de prêts d'honneur création-reprise d'entreprise.

CONTACTS

Région Bourgogne-Franche-Comté-Direction de l'économie

Départements

89, 71, 58, 39

Céline JALTIER
03 80 44 36 27

celine.jaltier@bourgognefrancheconte.fr

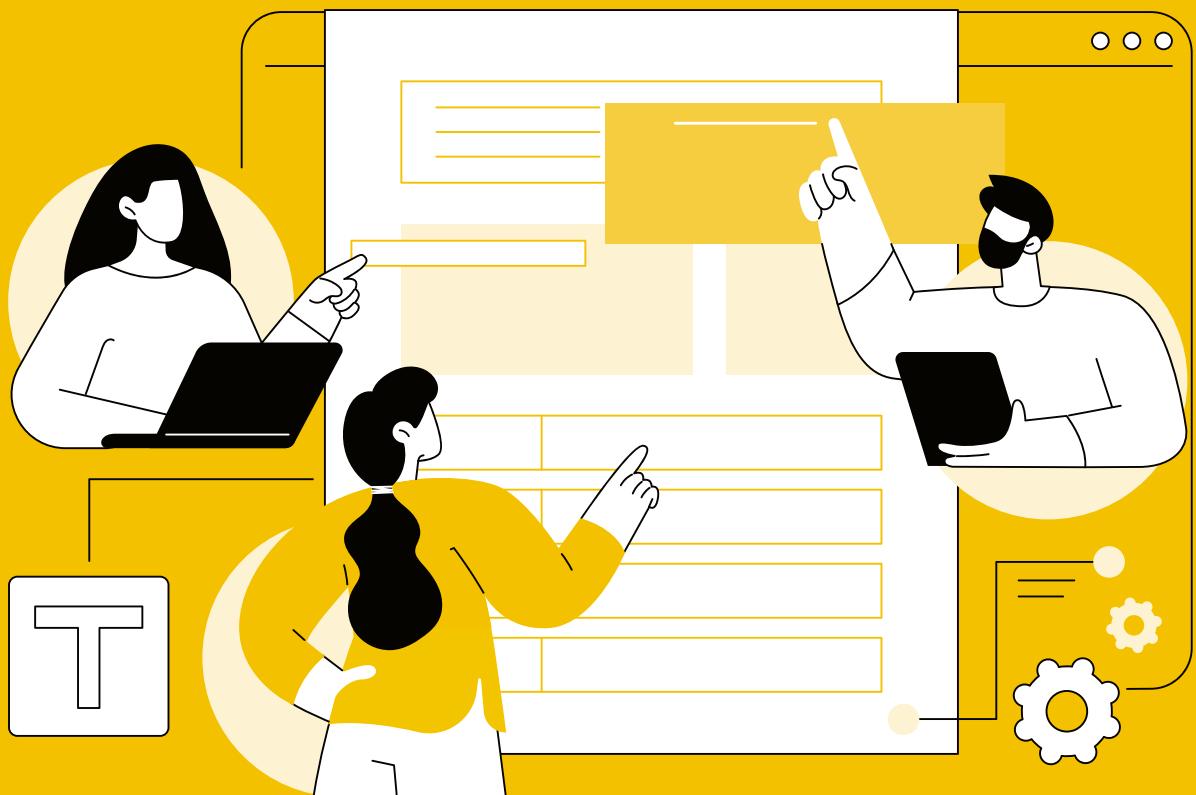
21, 25, 70, 90

Jean-Christophe DESCIEUX
03 79 13 30 37
jc.descieux@bourgognefrancheconte.fr



CHAPITRE 4

RESSOURCES



ACCÈS AUX DONNÉES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES : DES OUTILS PERFORMANTS À VOTRE SERVICE

La connaissance précise et dynamique de nos territoires constitue un levier essentiel pour concevoir et déployer des politiques publiques efficaces. Pour répondre à ce besoin stratégique, l'État et la Région ont développé ensemble plusieurs plateformes de données en libre accès, véritables boîtes à outils pour les décideurs et acteurs territoriaux.

Ces ressources vous permettent d'accéder facilement à une information décloisonnée et centralisée, indispensable pour comprendre les dynamiques territoriales et prendre des décisions éclairées.

DÉCIDATA : l'observatoire socio- économique qui décrypte votre territoire

Une mine d'informations économiques à portée de clic

DÉCIDATA vous offre gratuitement un tableau de bord complet sur l'économie, l'emploi et la formation à l'échelle de votre territoire. Cet outil performant met à votre disposition :

- des données précises sur les entreprises et secteurs d'activités;
- les chiffres clés de votre territoire à différentes échelles;
- une cartographie complète de l'offre de formation;
- jusqu'à 10 niveaux territoriaux d'analyse géographique, avec possibilité de comparaison;
- plus de 600 indicateurs alimentés par une vingtaine de fournisseurs officiels

Développé conjointement par l'État, la Région, l'AER BFC, la CCI BFC et EMFOR, DÉCIDATA propose également de nombreuses études téléchargeables pour approfondir votre compréhension des dynamiques économiques régionales et locales.

[> Explorez DÉCIDATA](#)

IDEO BFC : le portail régional de la donnée et de la connaissance

Centralisez, partagez et exploitez l'information territoriale

IDEO BFC recense l'ensemble des données existantes en région et favorise leur circulation,

leur partage et leur exploitation. Cette plateforme collaborative :

- valorise un patrimoine informationnel riche et diversifié;
- anime un réseau d'acteurs facilitant les échanges d'expériences;
- identifie les besoins en nouvelles données;
- développe des méthodes pour améliorer la qualité de la connaissance territoriale

Ce portail est piloté conjointement par le SGAR, la DREAL BFC, la Région Bourgogne-Franche-Comté et l'Agence Régionale du Numérique et de l'Intelligence Artificielle (ARnia).

[> Découvrez IDEO BFC](#)

OFER BFC : l'observatoire du foncier économique

Identifiez et qualifiez le potentiel foncier de votre territoire

OFER BFC vous propose une cartographie en ligne complète du foncier économique disponible en Bourgogne-Franche-Comté. Cet outil stratégique vous aide à localiser et évaluer les ressources foncières mobilisables pour vos projets de développement économique, en tenant compte des impératifs de sobriété foncière.

OFER BFC vous offre des outils pour suivre et mettre à jour par vos services la connaissance fine de votre foncier économique; des formations sont assurées par l'AER BFC.

[> Consultez le site OFER BFC](#)

L'AGENCE ÉCONOMIQUE RÉGIONALE BFC UNE EXPERTISE AU SERVICE DES TERRITOIRES

L'Agence Économique Régionale de Bourgogne-Franche-Comté (AER BFC) s'affirme comme l'actrice incontournable du développement économique de la région. Véritable bras opérationnel de la politique économique de la Région, elle se situe au plus près des réalités territoriales, pour accompagner l'ensemble des acteurs locaux dans leurs projets de développement.

Un accompagnement sur mesure pour tous les territoires

L'AER BFC mobilise une équipe pluridisciplinaire en étroite proximité des territoires pour intervenir efficacement sur quatre axes stratégiques:

- **Dynamiser l'économie locale et l'emploi:** soutien aux projets d'entreprises, accompagnement des structures en difficulté, ingénierie financière;
- **Déployer localement la stratégie régionale:** analyse des besoins territoriaux, élaboration de stratégies sur mesure, articulation entre politiques régionales et projets locaux;
- **Stimuler l'innovation et la transition écologique:** détection de projets novateurs, développement des collaborations recherche-

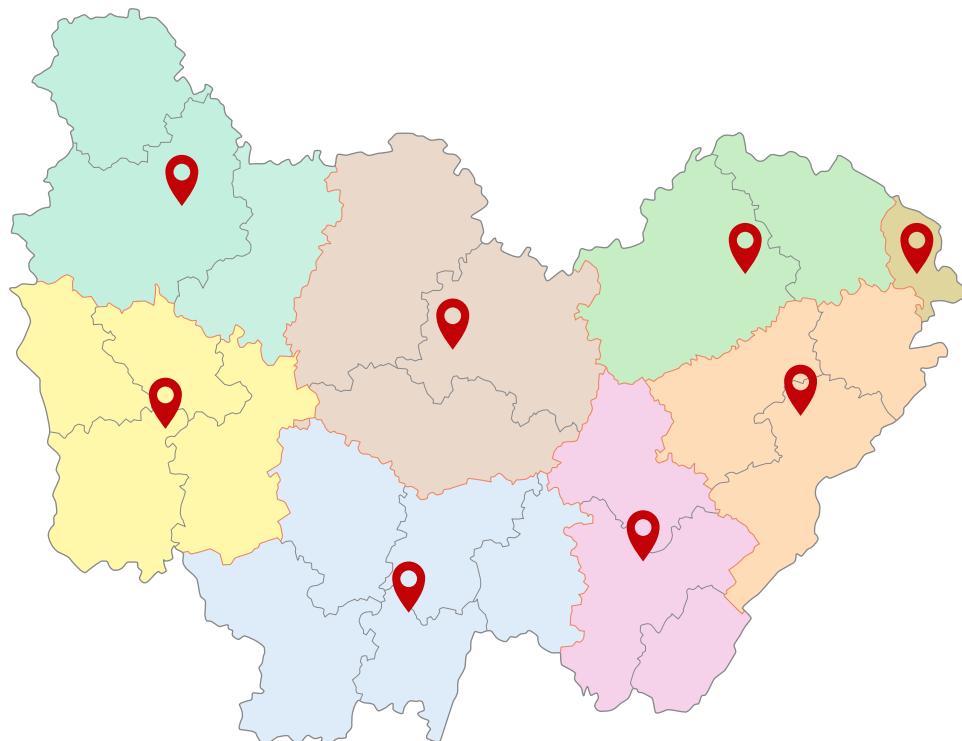
entreprises, accompagnement des transitions écologiques et économiques;

- **Renforcer l'attractivité régionale:** promotion des atouts économiques, prospection d'investisseurs, coordination des actions territoriales.

Une expertise reconnue au service de votre développement

L'AER BFC propose un accompagnement à 360° qui combine expertise technique, connaissance fine du territoire et réseau étendu de partenaires publics et privés. Son approche pragmatique et sa culture du résultat en font un allié précieux pour relever les défis économiques de votre territoire.

Plus d'informations: <https://aer-bfc.com/>



SOMMAIRE par type de soutien

Aides financières · Soutien en ingénierie · Réseaux · Acteurs et dispositifs
Repères · Pratique

AIDES FINANCIÈRES

Encourager les transitions

> S'appuyer sur le réseau RT2E BFC, pour aider aux transitions économique et écologique p. 11

Booster l'économie circulaire

> Faire appel au guichet unique: l'Accélérateur à projets p. 14

Déployer les flottes de véhicules à hydrogène

> Les aides disponibles p. 15

Les structures de portage foncier

> Sécuriser vos projets fonciers et immobiliers p. 18

Requalification des friches et des ZAE

> Les aides disponibles p. 20

L'offre foncière

pour les industries

> Faire connaître, la relayer, la mettre en vitrine p. 31

Les aides financières indirectes

> À recommander aux PME industrielles p. 34, 35

Les aides financières directes

> À proposer aux PME industrielles p. 36, 37

Valoriser vos compétences et ressources humaines

> Bénéficier de la gestion prévisionnelle des emplois et compétences territoriale (GPECT) p. 56

Encourager les initiatives locales

> Tous les soutiens aux projets territoriaux créatifs..... p. 65, 66

Circuits courts

> Aides et dispositifs pour les développer p. 68

Pépinières d'entreprises

à haute qualité de service

> Connaître et bénéficier des aides et dispositifs de soutien p. 69

Être un levier économique pour votre territoire

> Compléter les financements régionaux sur votre périmètre p. 70, 71

SOUTIEN EN INGÉNIERIE

Encourager les transitions

> S'appuyer sur le réseau RT2E BFC, pour aider aux transitions économique et écologique... p. 11

Développer les initiatives RSE

> Être soutenu et accompagner les entreprises dans leur politique RSE... p. 12

Connaître et développer l'économie de son territoire

> Créer sa stratégie d'accueil pour les industries..... p. 30

L'offre foncière

pour les industries

> Faire connaître, la relayer, la mettre en vitrine p. 31

Valoriser vos compétences et ressources humaines

> Bénéficier de la gestion prévisionnelle des emplois et compétences territoriale (GPECT)..... p. 56

Développer l'économie sociale et solidaire (ESS)

> connaître les structures dédiées et soutiens financiers p. 60, 61

Encourager les initiatives locales

> Tous les soutiens aux projets territoriaux créatifs p. 65, 66

Être un levier économique pour votre territoire

> Compléter les financements régionaux sur votre périmètre..... p. 70, 71

RÉSEAUX

Encourager les transitions

> s'appuyer sur le réseau RT2E BFC, pour aider aux transitions économique et écologique ... **p. 11**

Rencontrer et fédérer des pionniers inspirants

> Découvrir le réseau des Pionniers Ordinaires de la Transition Écologique (POTE)..... **p. 13**

Les contacts des réseaux économiques territoriaux

> à votre disposition pour soutenir vos projets..... **p. 38**

Relayer les besoins en formation professionnelle

> Promouvoir les réseaux d'animation territoriale (RAT) **p. 54**

ACTEURS ET DISPOSITIFS

Connaître le foncier économique

> Découvrir les ressources de l'Observatoire du foncier économique (OFER BFC) **p. 21**

Transformation numérique des entreprises

> Orienter vos publics sur les programmes disponibles..... **p. 24, 25, 26**

Soutien aux territoires d'industries

> Accompagner la réindustrialisation et renforcer l'attractivité locale..... **p. 32, 33**

Filières, pôles de compétitivité et clusters

> Tout savoir pour orienter vos publics..... **p. 41, 42, 43**

Accompagner les entreprises à l'export

> Connaître et conseiller les structures dédiées **p. 44, 45, 46**

Créer le lien entre investisseurs et entreprises

> Découvrir les structures dédiées à l'attractivité **p. 49**

Outils et plateformes d'orientation professionnelle

> tout savoir pour orienter vos publics... **p. 52, 53**

Financements

pour la professionnalisation

> Connaître le Fonds régional d'appui à la professionnalisation **p. 55**

Créer ou reprendre une entreprise

> Conseiller les dispositifs pour les TPE et l'ESS **p. 63, 64**

Emploi associatif

> Les aides disponibles **p. 67**

REPÈRES

Pourquoi la Région s'engage en faveur d'une économie décarbonée ?

..... **p. 10**

Concilier développement et sobriété foncière : c'est possible !

..... **p. 17**

Soutenir entreprises et territoires dans leur transformation numérique

..... **p. 22, 23**

Pourquoi et comment relever les défis de l'industrie ?

..... **p. 28, 29**

Qui sont les acteurs de l'innovation en Bourgogne Franche-Comté ?

..... **p. 39, 40**

Relever le défi de l'internationalisation des entreprises

..... **p. 43**

Rendre notre territoire attractif !

..... **p. 45**

Agir pour l'orientation et la formation professionnelle

..... **p. 50, 51**

L'économie de proximité :

essentielle à notre territoire !

..... **p. 59**

PRATIQUE

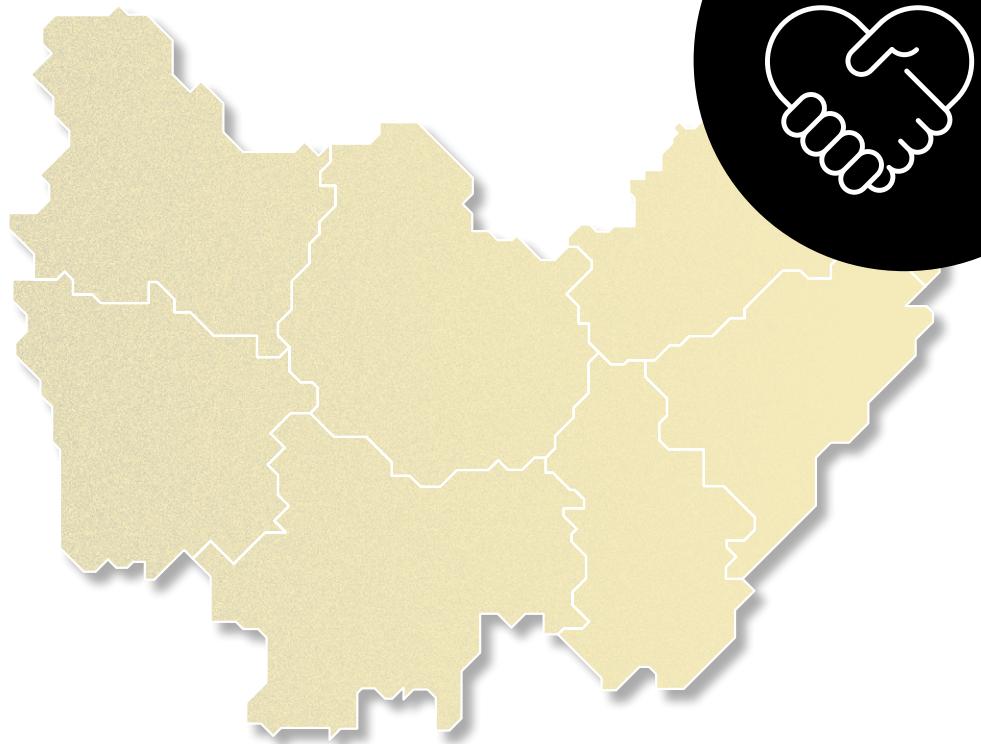
Les contacts des Réseaux Économiques

Territoriaux (RET)

> Toutes leurs coordonnées
Les conseillers du Réseau de la Transition Écologique et Économique en Bourgogne-Franche-Comté **p. 38**

Accès aux données économiques et sociales : des outils performants à votre service

L'Agence Économique Régionale BFC
Une expertise pointue au service des territoires
..... **p. 74**



Ma Région / avancer, partager

bourgognefranchecomte.fr    

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ